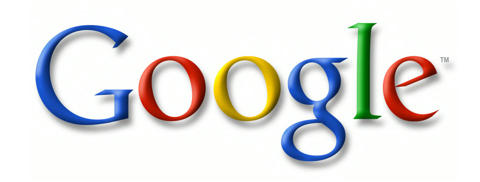


LA

GRANDE VOIE ROMAINE DE SENLIS A BEAUVAIS

ET L'EMPLACEMENT DE

LITANOBRIGA

LA

GRANDE VOIE ROMAINE

DE SENLIS A BEAUVAIS

ET

L'EMPLACEMENT

DE

LITANOBRIGA

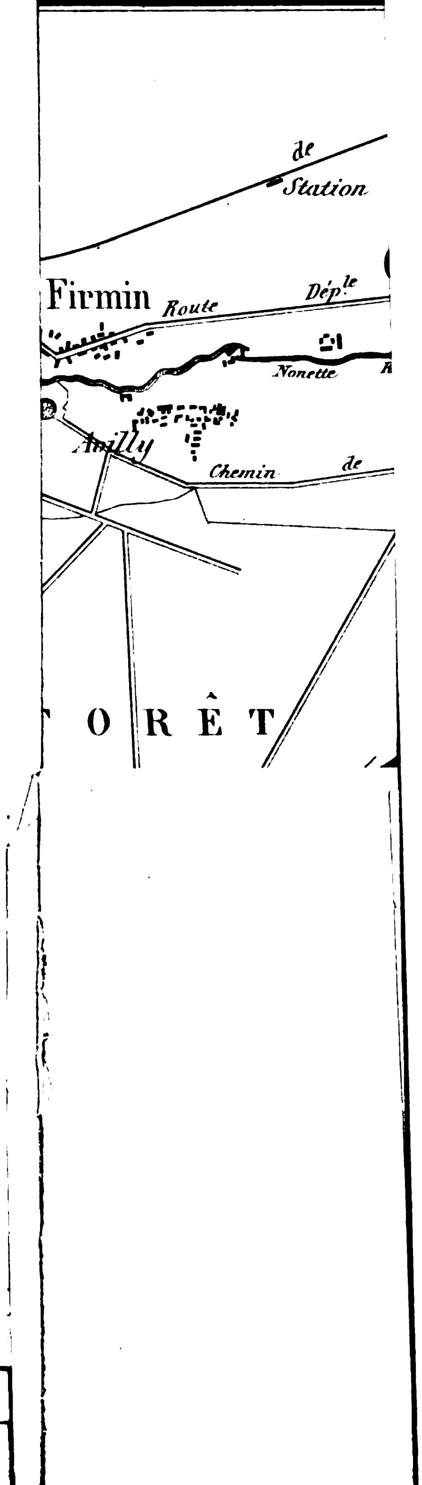
OU

LATINOBRIGA



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, quai des Augustins, 35

1873


ANOBRIGA
de
Station
Firmin
Route
Dép.le
Nonette
Chemin
de
O R Ê T

LA

GRANDE VOIE ROMAINE

DE SENLIS A BEAUVAIS

ET

L'EMPLACEMENT

DE

LITANOBRIGA

OU

LATINOBRIGA

Solutions du problème proposées jusqu'à ce jour. — Etudes de M. l'abbé **Caudel**. — *Recherches de MM.* **G. Millescamps** *et* **Hahn**. — *Divergences des deux tracés désormais ramenés à une direction unique.*

RAPPORT

(accompagné de deux cartes)

PAR

AM. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR

« ..... On peut dire de l'ancienne Gaule qu'il y a des points dont la connoissance dépend de celle du local; et si le détail de la France étoit également bien connu, il y a beaucoup de lieux anciens dont la situation seroit moins incertaine qu'elle n'a été jusqu'à présent. Il s'ensuit même de là, que plus on est familier avec la connoissance du local, et plus on a d'avantage dans la manière de fixer l'ancienne Géographie..... »

D'ANVILLE. *Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule* (Paris, 1741). — Préface.

Le signataire des pages qui vont suivre se doit à lui-même d'expliquer en quelques mots par suite de quelles circonstances il a été amené à prendre la plume au nom des savants *inventeurs* de Litanobriga. Uni depuis longtemps à MM. Caudel et Millescamps par des liens d'amitié et d'excellente confraternité scientifique, il a été pris par ces messieurs comme arbitre désintéressé dans les questions qui les divisaient; et, à la suite d'une dernière recherche sur le terrain, il a dû, pour obéir au sentiment de délicatesse de ces adversaires, maintenant d'accord sur tous les points, et sur leur demande formelle, se charger d'écrire le récit de leur découverte, se contentant d'ajouter à la partie moderne un résumé historique de la question. Il n'est donc ici, dans toutes les choses essentielles, que le simple rapporteur des travaux de MM. Caudel, Millescamps et Hahn.

I

La question du tracé de la grande voie solennelle de la Gaule dans son parcours entre Senlis et Beauvais, question à laquelle se rattache nécessairement celle de la position de *Litanobriga* ou *Latinobriga* [1] de l'Itinéraire d'Antonin, est une de celles qui ont le plus occupé les savants depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours.

Les opinions les plus diverses ont été émises à ce sujet, et la première chose à faire pour ceux qui entreprennent aujourd'hui d'élucider ce point obscur de notre géographie historique, c'est d'examiner les diverses solutions proposées jusqu'à ce jour, et de déblayer le terrain de la discussion en montrant que ces diverses solutions sont contraires à la fois à la vraisemblance historique et aux faits géographiques.

Nous devons d'abord transcrire ici le passage de l'Itinéraire d'Antonin, qui sert de base à notre discussion :

---

[1] Voir à la fin de ce Mémoire (p. 80) la *Note relative aux monnaies à la légende* LITA, LITAV, etc. Cfr. aussi p. 13.

A SAMAROBRIVA SUESSONAS	M. P. LXXXIX
CURMILIACAM (*Cormeille*)	M. P. XII
CAESAROMAGUM (*Beauvais*)	M. P. XIII
LITANOBRIGAM (? [1])	M. P. XVIII
AUGUSTOMAGUM (*Senlis*)	M. P. IIII
SUESSONAS (*Soissons*)	M. P. XXII

La *Table théodosienne* ou *de Peutinger* [2] donne aussi la même route, en omettant toutefois *Curmiliacam* et *Litanobriga,* et en ne chiffrant pas toutes les distances :

SAMMAROBRIVA — CAESAROMAGO XXII. AUG. MAGUS. XVI FIXTUINUM.

On remarquera que les distances indiquées par l'Itinéraire et celles qui existent réellement entre les

---

[1] Nous remplaçons à dessein la traduction française de Litanobriga par un point d'interrogation, cette traduction étant précisément l'un des objets de ce mémoire.

[2] Cette fameuse table, copiée au XIII[e] siècle sur un document beaucoup plus ancien par un moine de Colmar, fut découverte au commencement du XVI[e] siècle, à Worms, par Conrad Meissel (Celtis Protucius), qui la légua par testament au savant antiquaire Conrad Peutinger, dont elle a gardé le nom. Elle se trouve actuellement à la Bibliothèque impériale de Vienne.

Cette carte n'est attribuée que d'une façon tout-à-fait hypothétique, à l'époque de Théodose. Un de ses éditeurs, Katancsich (*Orbis Antiquus,* Bude, 1825) la fait remonter jusqu'à la fin du II[e] siècle, tandis que d'autres la reportent, soit au règne d'Alexandre Sevère, soit à celui de Probus. (Pour tout ce qui concerne ce précieux monument, consulter A. Maury, *Carte de la Gaule de Peutinger,* in-8° avec carte. Paris, Didier, et *Géographie de la Gaule,* par Ernest Desjardins. — Paris 1869.)

localités citées, ne sont pas tout-à-fait concordantes. Nous n'insistons pas en ce moment sur cette première difficulté, qui sera plusieurs fois relevée et expliquée dans le cours de cette étude.

Avant d'entrer dans l'examen des opinions déjà émises sur le tracé de la voie de Senlis à Beauvais et l'emplacement de Litanobriga, nous ferons seulement observer de nouveau que ces deux questions n'en font absolument qu'une seule, et que nos arguments seront disposés dans notre discussion de façon à mettre en lumière, autant qu'il nous sera possible, la vérité du système que nous défendons, sans que nous nous préoccupions en quoi que ce soit de savoir si la preuve que nous invoquons à un moment donné, a trait à la voie romaine ou à l'antique bourgade qui devait nécessairement se trouver sur son parcours.

II

Le premier auteur qui se soit occupé de Litanobriga est, à notre connaissance, Philippe Cluvier qui, dans sa *Germania Antiqua,* publiée en 1631 (pages 436-437), s'exprime ainsi, après avoir reproduit le passage de l'Itinéraire d'Antonin que nous avons rappelé plus haut :

« *Caesaromagum,* Bellovacorum caput, nunc esse *Beauvais,* quasi *Bellovaci,* supra ostentum est in descriptione Belgii : Nemetacum esse *Arras,* proximo hinc capite docebo. Ab *Arras* igitur ad *Beauvais* recte iter agitur per

Amiens quae est *Samarabriva* Antonini. *Augustomagus* (quae male Ῥατόμαγος Σουβανεκτῶν apud Ptolemæum, pro Αὐγουστόμαγος Σιλβανεκτῶν, quam Gentis vocabulo Notitia imperii adpellat *Salvanectas*) hodie est *Senlis*. Ab hac ad *Beauvais* millia sunt passuum XXXII, occurrit autem post VIII millia flumen vulgo nunc *Oise,* Vibio *Esia* dictum; ad quod *Litanobrigam* fuisse, eo tractu, quo nunc est *Verneuil,* vox *briga* indicat. Scriptum igitur fuisse censeo apud Antoninum hoc modo : *Litanobriga* XXIII, *Augustomago* VIII. Hinc porro XXXVI sunt millia *Suessiones* usque [1]. »

Nous avons cité tout ce passage, plutôt à titre de curiosité bibliographique et pour ne rien omettre, qu'à cause de son importance historique. En effet, nous avouons ne pas bien comprendre cette phrase de Cluvier : « Ad quod (flumen) *Litanobrigam* fuisse, eo tractu, quo nunc est *Verneuil,* vox *briga* indicat. »

Nous ne voyons pas comment le mot *briga* peut être une preuve que le passage de la voie romaine au-delà de l'Oise ait été à Verneuil.

En effet, si, comme il est permis de le supposer, notre auteur fait allusion ici au sens du mot *briga* signifiant *pont,* il eût été plus rationnel de placer, comme d'autres le firent plus tard, Litanobriga à Pont-Sainte-Maxence.

Il n'y a donc là, croyons-nous, qu'une fantaisie de géo-

---

[1] Philippi Cluverii *Germania Antiqua,* Lugd. Batav. *Elzevier* 1631.

graphe faisant dans son cabinet de la topographie sur des cartes médiocres, et nous ne croyons pas devoir nous arrêter plus longtemps à l'opinion de Cluvier.

III

Après lui, nous devons citer par ordre chronologique Adrien de Valois qui, dans sa *Notice des Gaules,* publiée en 1675, place également Litanobriga à Verneuil-sur-Oise. Malgré toute l'autorité qui s'attache aux décisions géographiques du savant historiographe de France, il nous paraît même inutile de discuter son attribution de Litanobriga à Verneuil. En effet, son affirmation, pas plus que celle de Cluvier, qu'il semble d'ailleurs adopter sans examen, ne repose absolument sur aucun fait historique ou géographique, et l'article qu'il consacre à cette question est plus intéressant au point de vue étymologique qu'au point de vue géographique [1].

---

[1] Voici l'article de A. de Valois :

« *Litanobriga* nomen loci Gallicum est, compositum ex *Litano,* et *briga* quod pontem significat. *Litani* significationem ignoro, quod vocabulum in composito nomine illustris viri Vergobreti Aeduorum *Convictolitanis* apud Caesarem agnosco. *Litanobrigae* meminit AEthicus in Itinerario provinciarum in itinère a Samarabriva Suessonas sic : *Carmiliaca* M. P. XI. *Cæsaromago* M. P. XIII. *Litanobrigae* M. P. XVIII. *Augustomago* M. P. III. *Suessonas* M. P. XII. *Litanobrigam,* vel ut in quibusdam codicibus scriptum reperitur

IV

Il n'en est pas de même de l'opinion exprimée par Mabillon et dom Germain dans le *De Re Diplomatica* (1709), opinion combattue comme nous le verrons plus tard par l'abbé Lebœuf (*Divers écrits,* etc., 1738). Nous allons nous y arrêter quelques instants.

Selon les savants auteurs de la Diplomatique, il y aurait eu deux domaines du nom de *Latiniacum* donnés par diplômes royaux à l'abbaye de Saint-Denis.

L'un serait le village de Lagny-le-Sec; l'autre, situé sur la rivière *la Brêche,* serait *Laigneville,* qui devrait être identifié avec *Litanobriga.*

« Porro Latiniacum villam Brigae impositam, vulgo

Latinobrigam et *Latanobrigam* inter Caesaromagum Bellovacorum (*Beauvais*) et Augustomagum (vulgo *Senlis*) Cluverius in Antiqua Germania interpretatur Vernoilum ad Isaram *Verneüil* admodum verisimiliter. Ceterum si *brigam* pontem interpretemur, *brigam* idem esse quod *brivam* et *briam* apud Gallos existimare debemus. Erunt forsitan aliqui, qui *brigam* montem esse malint : cum apud Germanos Gallis confines mons etiamnum *Bergen* et *Berg* nuncupetur nomine, ut videtur a briga deducto. Nostri *Bergue* interdum et *Berge* pronuntiant. »

(Adr. de Valois. *Notitia Galliarum,* Paris, MDCLXXV, p. 282).

Lagneville ipsammet esse *Latinobrigam* seu *Litanobrigam* ab AEthico memoratam, inferius, ubi de Verno palatio, fusius exponemus [1]. »

Si, suivant l'indication de Mabillon nous passons à l'article « Vern seu Vernum ubi de Litanobriga, melius Latinobriga » de son ouvrage, nous y trouvons que d'après lui, *Vernum Palatium* est un palais mérovingien que l'on a placé tantôt à Vernon sur la Seine, tantôt à Ver sur l'Onette « ad Ottenetam fluviolum, in loco Vez ou Ver, » enfin à Verneuil-sur-Oise ; Mabillon et dom Germain préfèrent Laigneville :

« ..... Non longe a Briga fluviolo, la *Brêche,* qui contra Vernum (*Verneuil*) Isarae miscetur....................
Circa Latiniacum-villam crebri fontes oriuntur, qui dulces aquas eo maxime loco derivant in Brigam, ubi viculus *Saqueville* aut *Sacheville* [2], ipsi ponte conjungitur. Hinc certo conficias, villam Latiniacum Brigae impositam ipsissimam esse *Litanobrigam* seu (ut habent optimae notae codices) *Latinobrigam*, quasi *Latiniobriga* seu *Latinium-brigae,* aut *Latiniacum ad Brigam* diceretur, ab AEthico in Itinerario memoratum, quod Childebertus in suo diplomate Latiniacum dumtaxat villam nuncupavit, praetermisso *Brigae* nomine ; cujus loco recentiores *Latiniacensi villae* Gallicum *Lagneville* nomen indiderunt.

---

[1] *De re diplomatica,* page 291.

[2] Nos auteurs ont ici l'intention de rapprocher Sacheville d'un lieu appelé Cadoïlacum, lieu où l'abbé Lebœuf voit le moderne Châlis. (*Divers écrits*, pp. 104 et 110-120.)

Porro sive Brigae nomine pontem, uti veteres apud Spelmannum; seu fontem, quod malunt alii; seu denique Brigam fluvium intelligas *la Brèche;* in *Latiniacum-villam* tria haec ita coïncidunt, ut nulli alteri possint melius convenire. Ab hujus loci cum Verno Palatio vicinia Cluverius, aliique recentiores inter Geographos doctissimi, cum priscae hujus *Latiniaci-villae* nullam haberent notitiam; habitâ ratione millium ab AEthico statutorum a Samarobriva Suessionas hoc modo, *Carmiliaca* M. P. XI, *Caesaromago* M. P. XIII, *Latanobriga* M. P. XVIII, *Augustomago* M. P. III., *Suessônas* M. P. XII. Litanobrigam seu Latanobrigam pro Verno aut Vernolio usurparunt. Quam tandem pristinae sedi restitutam, ac sincerum Verni Palatii situm..... detectum, opinor, gratulabuntur [1]. »

Pour résumer cette longue citation qui nous a paru nécessaire, nous dirons que les savants auteurs de la Diplomatique indiquant Verneuil comme le lieu où se trouvait l'antique Palatium Vernum, croient reconnaître dans Laigneville ou Lagneville, l'emplacement de Litanobriga aussi bien que la *Latiniacum Villa* de l'abbaye de St-Denis [2].

Nous devons avouer tout d'abord que Mabillon a ici

---

[1] *De re diplomatica* libri VI. Luteciæ Parisiorum, 1709, in-folio, p. 336–337.

[2] Dom Félibien, *Histoire de St-Denis,* preuves, p. 19, place également, d'après dom Germain, Litanobriga à Laigneville.

pour lui les noms qu'il cite à l'appui de sa thèse. On pourrait lui objecter que bien des localités de l'ancienne Gaule ont porté des noms plus ou moins dérivés de Briga, que ce mot signifie *Pont* ou simplement *Fontaine,* et lui opposer par exemple, la Braye (Brigia Fluvius), la Brie (Briegius Pagus), etc., etc. Il n'en est pas moins vrai que son argumentation repose sur un fondement indiscutable : le nom de la rivière la Brêche, *Brisga.*

Malheureusement pour le savant bénédictin, il a procédé ici absolument de la même manière que les auteurs qui l'ont précédé sur ce terrain, Cluvier et Adrien de Valois, que nous avons cités plus haut; et se préoccupant beaucoup plus d'un rapprochement étymologique que d'un sérieux examen des lieux, il a prêté le flanc à une riposte qui, selon nous, a détruit d'un seul coup, le système qu'il avait élevé avec tant de soin et de satisfaction.

En effet, il est bien évident que l'assimilation entre Laigneville et Litanobriga échafaudée de preuves tirées de l'identité de Laigneville avec Latiniacum et du voisinage de Verneuil confondu avec *Palatium Vernum;* il est évident, dis-je, que cette assimilation tombe à néant si Laigneville n'est pas *Latiniacum* et si Verneuil ne remplace pas *Palatium Vernum.* Or, c'est la démonstration que s'est chargé de faire ce terrible démolisseur de préjugés archéologiques que nous avons nommé plus haut : l'abbé Lebœuf, chanoine de l'église d'Auxerre.

Nous ne répéterons pas ici ce qu'il dit lui-même avec tant de science et d'esprit, dans sa *dissertation sur* la position du *Palatium Vernum,* publiée en 1738.

Il nous suffira de rappeler ses conclusions et de dire

avec lui que *Latiniacum* est le même lieu que Lagny-le-Sec et que *Palatium Vernum* occupait l'emplacement du village moderne de Ver près Dammartin.

« Le Latiniacum des Chartes, dit en terminant l'abbé Lebœuf, étant sûrement à Lagny-le-Sec, ne peut être le Litanobriga de l'Itinéraire. »

« Une preuve démonstrative, ajoute-t-il, qu'il faut chercher ailleurs ce Litanobriga ou Latinobriga est qu'il a dû être placé sur la route militaire la plus courte pour aller d'Amiens à Soissons. A prendre les distances des lieux dans le plus long intervalle que les exemplaires de l'Itinéraire marquent d'un lieu à l'autre, on ne saurait trouver que 69,000 pas d'*Amiens* à *Soissons,* savoir : d'Amiens à Curmiliaca 12,000 pas, de Curmiliaca à Césaromagus 13,000 pas, de Césaromagus à Litanobriga 18,000 pas, de Litanobriga à Augustomagus 4,000 pas et de là à Soissons, 22,000 pas. Ces soixante et neuf mille pas romains revenaient à 22 ou 23 de nos lieues de France. Or, il est impossible de trouver ce peu de distance d'Amiens à Soissons, en prenant une route qui passerait par Laigneville, qui est entre Clermont et Creil, et de là à Senlis, puisque ce détour formerait un chemin de 35 lieues ou environ. Il faut donc chercher ailleurs la position du Litanobriga. »

Nous partageons entièrement l'opinion de l'abbé Lebœuf en ce qui regarde l'emplacement indiqué pour Litanobriga par dom Mabillon et dom Germain.

Nous devons maintenant étudier la solution proposée par le savant chanoine d'Auxerre lui-même, et voir s'il

sera plus heureux que les auteurs du *De Re Diplomaticâ*, dans la découverte de l'emplacement de Litanobriga.

V

« Pour y parvenir, continue l'abbé Lebœuf, il suffit de savoir qu'il y a un ancien chemin militaire romain assez bien conservé qui va en droite ligne d'Amiens à Soissons. — Il passe à Dommard, à Hourges, à Roye, à Roiglise : Il va de là directement aboutir proche la rivière d'Oise à l'endroit où la ville de Noyon est bâtie. Il est ensuite un peu interrompu à cause des prairies et des marais formés par cette rivière. On le retrouve au-dessus de Cutz d'où il va tomber en droite ligne à Vic-sur-Aisne et de là à Soissons. Comme ce Litanobriga est déclaré situé à 26,000 pas de Soissons et que ce nom désigne dans l'ancien langage un pont ou passage dans un marais, il est presque hors de doute que l'Itinéraire a voulu marquer les endroits appelés aujourd'hui Pont-Lévêque ou Pontoise, proche Noyon. Ce chemin militaire d'Amiens à Soissons n'a point été obmis par Bergier, il en fait mention dans son premier livre chapitre 29 et aux chapitres 36 et 37 du livre 3e [1]; il

---

[1] *Histoire des grands chemins de l'Empire Romain*, par Nicolas Bergier. *Bruxellès*, 1728. 2 vol. in-4° fig. T-1, pp. III, 499 et suivantes.

prouve par l'Itinéraire même que les Romains comptaient 27,000 pas de Soissons à Noyon. Mais comme on ne saurait trop s'assurer des choses, quand on veut réformer quelque endroit d'un ouvrage de l'importance dont est le livre *De Re Diplomatica*, j'ai voulu vérifier par moi-même ce que dit Bergier, et j'ai suivi cette route militaire qui donne environ soixante et dix mille pas d'Amiens à Soissons. Il est vrai que les noms des stations ou des lieux marqués sur cette route par l'Itinéraire, ne se trouvent plus aujourd'hui dans l'usage commun. Cela peut venir de ce que ces habitations ont été transportées des bords de la chaussée à des endroits voisins, qui fussent plus commodes pour les gens de la campagne, et pour les besoins de la vie. De là vient que de Roye à Soissons, à peine trouve-t-on aujourd'hui trois villages posés directement sur ces chaussées. Comme cependant mes observations rendent assez certaine la position du Litanobriga vers l'Oise, à huit lieues de Soissons ou environ, il ne faut pas désespérer de retrouver quelque jour entre Amiens et Roye le *Curmiliaca* ou *Carmiliaca;* et cette découverte donnera encore plus de certitude à mon sentiment. En attendant, je puis, sans craindre de me tromper beaucoup, assigner dès à présent cette première station des troupes au village de Dom-Mard, parce qu'il est dans le premier vallon que l'on trouve au sortir de la banlieue d'Amiens de ce côté-là, et que la distance de quatre lieues convient très-fort avec les onze et douze mille pas marqués dans l'Itinéraire. Dom-Mard (*Domnus-Medardus*) est un nom que ce village n'a pu prendre qu'au septième ou huitième siècle, quelque temps après la mort de saint Médard. Le latin fait voir que ce nom

vulgaire est une altération du nom de ce saint évêque de Noyon, et il l'est tellement aujourd'hui, que même on n'écrit plus qu'en un seul mot *Domard*. On a quantité d'exemples de villages qui ont changé leurs anciens noms pour prendre celui de quelques saints, depuis l'établissement de la religion chrétienne et celui des Francs dans les Gaules. Ajoutons à cela, que s'il faut lire dans l'Itinéraire d'Antonin *Curvuliaca* ou *Curviliaca,* comme l'insinue l'index de l'édition de Paris, de l'an 1512, ce nom paraîtra convenir assez à ce village de Domart, qui est dans le premier endroit depuis Amiens, où la vallée et le ruisseau font courber le grand chemin et où la chaussée cesse d'être en ligne aussi droite qu'elle l'avoit été pendant les quatre lieues précédentes.

« Mais pour revenir à Laigneville, où dom Germain a cru qu'avoit été une des anciennes routes militaires d'Amiens à Soissons; je puis assurer que si cela étoit, on y verrait ou aux environs des restes de ces chaussées qu'on appelle Chaussées-Brunehaut. Or, je suis assuré par l'examen que j'ai fait des routes de ce quartier-là, qu'il n'y en passe aucune et qu'il n'y en a jamais passé, ni à Laigneville ni aux environs. Ces monuments ne sont pas de nature à être détruits, de manière qu'il n'en reste aucun vestige dans toute la longueur du chemin qu'ils ont formé. Comme donc il n'en paraît rien entre Amiens et Laigneville, ni depuis ce village jusqu'à Senlis, c'est une marque qu'il n'y en a jamais eu, et que ce n'est pas à Laigneville qu'était le *Litanobriga*. Quand même il s'y en trouveroit, ou qu'il serait sûr que les routes militaires de la Belgique, n'ont pas été toutes sur des

Chaussées-Brunehaut, le long circuit que cette route ferait faire, ne pourrait jamais s'accorder avec les milles indiqués par l'Itinéraire, ainsi que je l'ai déjà remarqué[1]. »

Nous avons cité ce long passage tout entier, afin d'avoir le bénéfice des preuves accumulées par l'abbé Lebœuf contre les auteurs du *De Re Diplomatica*.

Quant au système du savant abbé lui-même, nous espérons qu'il sera facile de le mettre à néant.

On remarquera d'abord la faiblesse de son argumentation en ce qui concerne les noms cités dans l'Itinéraire d'Antonin. Mais là n'est pas encore la partie la plus défectueuse du travail du savant chanoine d'Auxerre. En effet, il confond complètement la partie la plus directe dite *Per Compendium*, c'est-à-dire abrégée[2], de la grande voie solennelle avec la partie la plus allongée de cette même voie qui est caractérisée par son passage à travers le pays de Bellovaques. Cette erreur est d'autant plus singulière qu'il n'est pas un archéologue du temps de l'abbé Lebœuf qui n'ait connu cette double voie tracée dans Bergier, d'Anville et tous les géographes. De plus, en ce qui concerne particulièrement la position de Litanobriga, l'Itinéraire d'Antonin place positivement ce lieu

[1] L'abbé Lebœuf, *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'histoire de France*, Paris, 1738; in-12, t. I, p. 121 et 122.

[2] Cette voie *Per Compendium* va de Soissons à Noyon en passant par Blérancourt et Vézaponin et traverse l'Aisne à Pommiers.

entre *Caesaromagus* (Beauvais), et *Augustomagus* (Senlis). Comment donc l'abbé Lebœuf pouvait-il remonter ce lieu jusqu'à Pont-Lévêque ou Pontoise près Noyon, dont la situation est telle — il suffit de jeter les yeux sur une carte pour s'en convaincre — qu'ils ne répondent nullement à cette condition essentielle de la position de Litanobriga : inter *Caesaromagum Bellovacorum et Augustomagum?* Nous n'insisterons donc pas sur l'opinion de l'abbé Lebœuf, opinion basée sur une erreur matérielle, et nous passerons de suite à l'examen de celle de d'Anville qui s'exprime ainsi dans sa *Notice de l'ancienne Gaule,* publiée à Paris en 1760 :

VI

« Dans l'Itineraire d'Antonin ce lieu *(Litanobriga)* est placé entre *Caesaromagus*, ou Beauvais, et *Augustomagus,* ou Senlis. La distance à l'égard de *Caesaromagus* est marquée XVIII, à l'égard d'*Augustomagus* IIII; et ces nombres doivent être corrects, à en juger par la Table Théodosienne, qui sans faire mention de *Litanobriga* marque entre *Caesaromagus* et *Augustomagus* XXII, en une seule distance. On ne saurait douter qu'il ne faille chercher *Litanobriga* au passage de la rivière d'Oise dont le cours divise l'espace entre Senlis et Beauvais, et le terme de *briga* paroit avoir été le même que celui de *briva*. J'ai d'abord jetté les yeux sur

le Pont-Sainte-Maixence [1]. Ils est constant qu'une chaussée romaine partant de Beauvais, et qui porte le nom de Brunehaut, se joint, après avoir passé sous Clermont, à une chaussée qui part de Pont-Sainte-Maixence. Mais les nombres de l'Itineraire et de la Table seroient insuffisants par rapport au grand détour que la position de Pont-Sainte-Maixence met entre Beauvais et Senlis. La distance à l'égard de Senlis est de V lieues gauloises bien complettes, au lieu de IIII, et à l'égard de Beauvais, la mesure de la chaussée donne XX lieues et ne se réduit point à XVIII. Je remarque que la rivière d'Oise est plus voisine de Senlis, au pont de Creil, quoique la distance passe les 4 lieues gauloises d'environ une demie. De là, en joignant sous Clermont la chaussée dont j'ai parlé, ce que je trouve de mesure itineraire jusqu'à Beauvais, paroit valoir exactement 17 lieues et demie. De sorte que par une compensation des fractions de lieue, les 22 lieues prescrites également par la Table comme par l'Itineraire, conviennent précisément à cette route [2]. »

Comme on le voit, d'Anville, après avoir rejeté Pont-

---

[1] Dans un manuscrit autographe et inédit que je possède, d'Anville développe les raisons qui lui font identifier Pont-Sainte-Maxence avec Litanobriga. Le savant géographe ayant modifié son opinion à cet égard, je ne parlerai pas davantage de ce manuscrit, qui d'ailleurs, doit être antérieur de plusieurs années à la *Notice de l'ancienne Gaule.*

[2] D'Anville. *Notice de l'ancienne Gaule,* Paris, 1760, in-4°, p. 417-18.

Sainte-Maxence, incline à placer à Creil le Litanobriga de l'Itinéraire. Cette attribution se rapproche quelque peu de celle des auteurs du *De Re Diplomatica* qui plaçaient ce lieu à Laigneville, entre Creil et Clermont. On remarquera en effet que d'Anville rejoint sous Clermont une chaussée venant de Beauvais; mais, sans parler des arguments de l'abbé Lebœuf contre Mabillon et dom Germain, arguments que nous avons reproduits plus haut et qui atteignent en plein l'attribution de d'Anville, ce savant nous paraît attacher une trop haute importance aux distances citées dans l'Itinéraire. On sait en effet que ces distances sont le plus souvent très-approximatives, sinon fort défectueuses. Pour n'en citer qu'un exemple emprunté à d'Anville lui-même, il remarque avec grande raison dans sa *Notice de la Gaule* (page 124), que les vingt-deux lieues gauloises indiquées dans l'Itinéraire comme étant la distance de Senlis à Soissons, ne répondent pas le moins du monde à la distance vraie de ces deux villes, qui absorberait de vingt-six à vingt-sept lieues gauloises de mesure itinéraire. De plus, et pour continuer cette démonstration, quel que soit l'endroit où l'on fait passer la voie de Senlis à Beauvais, il est impossible de trouver entre ces deux villes la distance rigoureusement indiquée par l'Itinéraire, qui est de vingt-deux lieues gauloises. Il est donc impossible d'appuyer une démonstration uniquement sur la question des distances, qui ne peut venir que comme appoint dans la discussion.

Laissant maintenant la question des distances, après avoir acquis la conviction qu'il y a faute dans l'Itiné-

raire, nous ajouterons qu'il n'y a aucune trace de chaussée romaine entre Senlis et Creil, ni au-delà de Senlis vers Beauvais, et en pareille matière, nous croyons avoir au moins le droit de demander des preuves à l'appui d'une hypothèse aussi vague que celle de d'Anville [1].

Bien des années après d'Anville, et presque de notre temps, son opinion a été reprise par M. Houbigant, dont on connaît les beaux travaux sur l'archéologie du Beauvaisis, et qui veut aussi faire de Creil le Litanobriga de l'Itinéraire. Nous trouvons cette opinion exprimée dans la *Notice archéologique* de M. Graves, 2e édit. p. 104 : « M. Houbigant, maire de Nogent-les-Vierges, dit M. Graves, a découvert la preuve matérielle de l'opinion exprimée en quelque sorte d'avance par d'Anville. Il a constaté, depuis trente années, l'existence dans le marais de Creil, à l'est de la grande route de Paris à Dunkerque, d'une chaussée en remblai coupant la route sous un angle trés-aigu, et allant aboutir au bord de l'Oise à quelques cents mètres au-dessus du pont de Creil; cette chaussée a tous les caractères d'une voie romaine; on en

---

[1] Nous ne voulons pas dire qu'il n'existe aucune chaussée romaine ou gallo-romaine de Beauvais à Senlis en passant par Creil; au contraire, nous savons par une intéressante dissertation (*Comité archéologique de Senlis,* 1869-71, p. 83) d'un des savants dont les recherches font l'objet de ce mémoire, M. l'abbé Caudel, qu'un vieux chemin, tout au moins gallo-romain, rattachait Senlis à Beauvais par Aumont, Malassise, Creil, Nogent, etc.: mais il n'existe sur ce tracé aucune voie de la première époque romaine, et c'est là tout ce que nous tenons à constater.

voit des restes sur la rive gauche de la rivière, et l'on a retrouvé, dans le lit, des massifs de maçonnerie qui ont dû servir évidemment à l'assiette du pont, au moyen duquel on passait d'un bord à l'autre.

« La distance à vol d'oiseau de Creil à Senlis, est de neuf mille cinq cents mètres, tandis que les quatre lieues marquées dans l'Itinéraire entre *Litanobriga* et *Augustomagus* en donnent seulement neuf mille soixante-douze [1].

« La différence de six cents (lisez 816) mètres environ paraît considérable dans un parcours aussi limité, mais elle peut encore être expliquée..... par l'incertitude des points précis de départ.

« M. Houbigant fait remarquer avec une grande justesse, que la chaussée n'aboutissant pas à Creil même, n'avait certainement pas été faite pour l'usage de cette ville; elle devait donc lui être antérieure. Or, Creil était déjà un lieu important au VII[e] siècle, et avant cette époque, on se trouve reporté au temps de la domination romaine.

« Ce passage de l'Oise étant le plus conforme de tous aux données de l'Itinéraire, il nous paraît hors de doute qu'on doit le reconnaître comme le véritable emplacement de Litanobriga [2]. »

Nous n'avons pas besoin de dire que nous n'adoptons

---

[1] Des travaux récents ont prouvé que quatre lieues gauloises équivalaient seulement à 8884 mètres. Voir plus loin, § XV.

[2] *Not. Arch.* p. 104,

pas la conclusion du savant auteur de la *Notice archéologique,* et nous essaierons de prouver dans les pages qui vont suivre, que l'emplacement que nous proposons est de beaucoup le plus « conforme aux données de l'Itinéraire. »

Examinons cependant l'argumentation de M. Graves.

Nous laisserons de côté la question des distances, puisqu'avec les corrections nécessaires que nous sommes obligés de faire aux chiffres donnés par M. Graves, il s'en faut de plus de 800 mètres que la distance de Senlis à Creil puisse devenir une preuve convaincante que la dernière de ces localités doive être confondue avec Litanobriga.

Nous nous trouvons donc uniquement en présence de traces de chaussée et de pont trouvées par M. Houbigant. Or, nous n'avons jamais nié qu'il existât une voie romaine à Creil. Au contraire, nous avons dit plus haut (page 67, note), que nous connaissions un chemin romain ou gallo-romain, allant de Senlis à Creil; il est même fort probable que ce chemin traversait l'Oise en face la rue dite « rue de Beauvaisis. » Mais il y a chemin et chemin, et, en matière de voies romaines, surtout, il faut bien se garder de confondre les époques. Cette confusion est cause de la plupart des erreurs qui embrouillent la carte de la Gaule romaine. Pour nous, nous croyons — et c'est surtout sur un examen attentif des lieux que nous basons notre créance, — nous croyons que la voie de Senlis à Creil vers Beauvais est, sinon d'une époque tout-à-fait basse, au moins très-postérieure à la grande chaussée

Brunehaut qui traverse Senlis et se dirige vers la forêt de Chantilly, et dont il s'agit de chercher la continuation. Remarquez ce nom de Brunehaut que nous trouvons dans une direction tout opposée à celle de Creil.

Puis, étant admis ce fait sur lequel nous revenons plusieurs fois dans ce travail, que les Romains ne faisaient jamais traverser de vallée à leurs chaussées sans absolue nécessité, il faudrait chercher cette chaussée à droite de la Nonette, si elle devait aboutir à Creil. Or, nous pouvons le dire avec la conviction de gens qui croient connaître leur pays aussi bien qu'il peut l'être, cette chaussée n'existe pas ailleurs que là où elle est dite Brunehaut.

M. Houbigant a donc bien pu trouver une chaussée, voire même un pont romain à Creil, mais l'amour du clocher l'a aveuglé, quand il a voulu en faire le Litanobriga de l'Itinéraire.

Quand à l'argument tiré de ce que Creil remonte à l'époque romaine et que la chaussée ne passant pas dans la ville même, doit lui être antérieure, nous répondrons que la première affirmation est une pure hypothèse [1], et que le faible éloignement du tracé de la dite chaussée du pont actuel ne nous paraît pas justifier la conséquence qu'on en tire. En effet, ce n'est pas « quelques centaines » de mètres qu'il faudrait dire, mais tout au plus *cent* à *cent cinquante*. Il nous est même permis de douter que

---

[1] Voir Graves lui-même, canton de Creil, page 263.

le pont (s'il y en a jamais eu un), ait dépassé la pointe de l'île vers le nord. Il serait au moins bien surprenant que les Romains, gens essentiellement pratiques, aient été à plaisir établir un pont à quelque distance d'une île où il leur était si facile de s'appuyer [1], à l'endroit même où la rivière, rendue plus large par la réunion des deux bras, leur offrait de plus grandes difficultés.

Et non-seulement le tracé de M. Houbigant passe au-dessus de l'île et tombe à l'endroit le plus large de la rivière, mais encore il se dirige vers l'embouchure de la rivière de Bresche [2]. Ainsi la voie aurait été à plaisir tomber sur la rive droite de l'Oise au confluent d'une rivière, c'est-à-dire à l'endroit le plus marécageux qu'on puisse choisir! Toutes les invraisemblances nous paraissent réunies ici pour faire rejeter complètement le tracé proposé par M. Houbigant [3].

---

[1] Voir plus bas. p. 103.

[2] *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* tome IV, p. LXXXIX, deuxième rapport de M. J. Garnier, secrétaire perpétuel, sur les travaux de la Commission chargée de dresser la carte de l'Itinéraire Romain dans la Picardie. — Voir aussi le premier rapport du même auteur sur la même question, dans les *Mémoires des Antiquaires de Picardie,* tome III. p. LXIII.

[3] M. J. Garnier trouve dans le nom latin de la Bresche (*Briga* ou plutôt *Brisga*) une analogie frappante avec Litanobriga (deuxième rapport, p. LXXXIX). Cette analogie nous semble toute fortuite et ne nous paraît pas devoir suffire à justifier le tracé de M. Houbigant, si

M. le docteur Voillemier (cité par M. J. Garnier, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. IV, p. LXXXVII, 1841) avait bien cru trouver un embranchement de la chaussée de Pontpoint, se détachant de cette chaussée dans la direction du Poteau du Grand-Maître (forêt d'Halatte) et allant traverser l'Oise entre Creil et Verneuil, rejoignant ainsi le passage de l'Oise indiqué par M. Houbigant. Mais il dut renoncer à suivre ce tronçon à cause des carrières à ciel ouvert qui lui barrèrent le chemin, et d'ailleurs, comment supposer qu'un chemin, allant de Senlis un peu au nord de Creil, puisse passer par le Poteau du Grand-Maître qui se trouve à un kilomètre seulement de Pont-Sainte-Maxence? Et puis, nous avons vu plus haut que M. Houbigant n'adopte nullement pour son tracé la chaussée dite de Pontpoint. Le chemin indiqué par M. le docteur Voillemier, s'il existe réellement, — ce qu'il nous a été impossible de vérifier — ne serait donc, dans tous les cas, qu'une voie très-secondaire, unissant la chaussée Pontpoint à quelque autre voie ou à une localité encore à déterminer.

---

invraisemblable d'ailleurs. Dans tous les cas, que voudrait dire Litanobriga, dans cette hypothèse? Restant uniquement sur le terrain étymologique, nous préférons de beaucoup voir dans la finale un nom commun signifiant *pont* et dans Litano-briga un mot composé avec le sens de « *pont de Litanus* ou *Latinus*, ou encore *pont latin*. »

VII

Le seul auteur qui, à notre connaissance, ait persisté à voir Litanobriga dans Pont-Sainte-Maxence, — en dehors de Walckenaer, dont nous examinerons le système au paragraphe suivant (VIII) — est Carlier, l'historien du Valois, qui publiait son ouvrage en 1764, à peu près à l'époque où d'Anville faisait paraître le sien. Il est à croire que Carlier n'a connu que les premiers travaux du savant géographe qui, comme nous l'avons vu plus haut (p. 22), avait d'abord placé Litanobriga à Pont. Nous n'aurions pas parlé de cette attribution de Carlier, s'il ne donnait de cette attribution une raison que nous n'avons pas trouvé dans d'autre ouvrage que le sien. « J'explique, dit-il, Litanobriga par Pont, fondé sur la distance des lieux, et sur l'étymologie de ce nom. De Pont à Senlis, on compte deux lieues communes, qui reviennent aux 4,000 pas romains. Pont est un lieu ancien.... Une liste des 17 provinces de l'Empire appelle ce lieu *transitus in Brittanniam,* passage aux iles Brittanniques. Litanobriga est composé de deux mots dont le second signifiait un pont [1]. »

---

[1] Carlier, *Histoire du Duché de Valois,* Paris et Compiègne, 1764, 3 vol. in-4°. Tome 1, page 47.

Non seulement le calcul des distances est mal fait dans notre auteur, mais l'argument qui consiste à reconnaître Pont dans le lieu appelé *transitus ad Brittanniam* dans une liste des provinces de l'Empire [1] est une pure hypothèse, et nous nous contenterons de demander avec M. Graves (loc. cit. p. 103) en quoi cette désignation peut s'appliquer d'une manière particulière à Pont-Sainte-Maxence?

VIII

Nous voici arrivés au tracé le plus original, sans aucun doute, qui ait été proposé pour notre voie: Il s'agit de celui du baron Walckenaer, dans sa *Géographie ancienne des Gaules Cisalpine et Transalpine,* publiée en 1839 [2].

Voici le tableau qu'il dresse lui-même, page 271 de cet ouvrage :

---

[1] On peut voir cette liste dans le *Recueil des historiens des Gaules*, Tome 1, p. 124.

[2] *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules Cisalpine et Transalpine*, 2 vol. in-8°, Paris, *Dufart*, 1839.

Route de *Caesaromagus* (Beauvais) à *Suessonas* (Soissons).

ITINÉRAIRE WESSELING p. 380	LIEUES GAULOISES	MILLES ROMAINS	CARTES DE CASSINI N°s 1, 2, 44	MILLES ROMAINS DE 760 TOISES		TABLE DE PEUTINGER S. 1, B, C. 1	LIEUES GAULOISES	MILLES ROMAINS	CARTES DE CASSINI N°s 1 ET 2	
Caesaromagus			Beauvais			Caesaromagus			Beauvais	
Litanobriga	18	27 1/2	*Pont-Sainte-Maxence*	27						
Augustomagus	4	6	*Verberie*	6	33	*Augustomagus*	22	33	*Verberie*	33
Suessonas	22	33	Soissons	33						
		66 1/2		66						

« On doit observer, continue notre auteur, que la ville de Sainte-Maxence était désignée par le nom de Pont avant qu'on y eût ajouté celui de la sainte qui la distingue aujourd'hui, et que dès le VIIe siècle il est question de ce lieu dans les monuments de notre histoire comme important pour le passage de l'Oise.

« Le nom de Pont est le même que le mot celtique *briga* qui termine le nom latin correspondant. Il est question de *Vermeria* (Verberie), dès le commencement du IXe siècle ; à cette époque, cette ville très-ancienne fut détruite et, comme elle changea de nom, elle changea aussi d'emplacement. On a retrouvé des ruines de l'ancienne ville vers la Borde au-delà du chemin nommé la Chaussée Brunehaut et dans l'endroit appelé *Mal-Assise*.

« On a de tout temps déterré dans ce lieu des débris d'antiquité et des restes d'aqueducs qui annoncent évidemment une ville romaine. On suit les vestiges de l'ancienne route depuis la montagne jusqu'à Fay, et dans la vallée depuis Rhuis jusqu'à Saintines. Enfin, peut-être n'est-il pas inutile d'observer que la petite rivière qui arrose Verberie conserve dans le nom d'Autone des vestiges de celui d'*Augustomagus*.

» Quoiqu'il en soit de ce rapprochement, on doit avoir d'autant plus de confiance aux mesures de l'Itinéraire pour *Augustomagus* qu'elle présente en deux stations la même distance que la Table nous donne en une seule. Ceux qui, comme d'Anville, conduisent la route à Senlis, placent *Litanobriga* à Creil. Or, il n'y a de ce lieu à Caesaromagus (Beauvais) que vingt-trois milles romains au

lieu de vingt-sept que demandent les itinéraires; entre Senlis et Soissons, il y a trente-huit milles romains au lieu de trente-deux qu'il faudrait, et entre Creil et Senlis il y a sept milles romains au lieu de six. Il fallait que d'Anville pensât lui-même que cette combinaison de mesures était tout-à-fait inadmissible; car je trouve que neuf ans après la publication de sa Notice de la Gaule, il a consigné cette note dans la table des matières de sa Géographie ancienne au mot de Litanobriga: « à Creil, si ce n'est point Pont Sainte-Maxence. »

« Ptolémée vient encore à l'appui du résultat fourni par les mesures; seul, il nous donne le nom de la capitale des *Ubanecti* ou *Subanecti* à l'orient de la rivière *Sequana* ou la Seine, qui sont bien les Sylvanectes de la Notice de la Gaule, et tous ses manuscrits s'accordent à nommer cette capitale *Rhatomagus*. C'est ainsi qu'elle a dû être appelée avant d'avoir pris le nom du peuple d'où est dérivé celui de Senlis. On doit donc placer *Augustomagus* à Verberie sur le territoire des Suessons, mais sur les confins des Bellovaci, des Sylvanectes et des Vadicasses[1]. »

Cette hypothèse géographique qui bouleverse à un si haut point les idées reçues sur la topographie ancienne de notre contrée, mérite qu'on s'y arrête un instant. Nous allons essayer de réfuter un à un les arguments du baron Walckenaer.

---

[1] Walckenaer. *Géographie ancienne* 1839. Tome II, pages 272 et suivantes.

Nous ne nous arrêterons pas à l'objection tirée des distances; en effet, ces distances ne sont pas plus exactes en passant par Pont et Verberie qu'en passant par Senlis. Comme l'a fort bien fait remarquer déjà M. J. Garnier [1], « les 42 lieues gauloises, » réclamées d'après l'Itinéraire par M. Walckenaer, « demandent au contraire que la route fasse un coude immense, » et ce coude passe par Senlis.

« En second lieu, continue M. Garnier, la rectification opérée par M. Walckenaer sur les nombres de l'Itinéraire, la substitution du nombre 16 au nombre 18 donné par Wesseling et les autres, s'explique d'autant plus difficilement, qu'on le voit admettre plus loin aux numéros 90 et 93 le chiffre 22 de la Table, lequel doit nécessairement exiger le rétablissement du nombre de Wesseling, si l'on veut être à la fois exact et conséquent. Il faut alors allonger la route de plus de 4000 mètres encore, et il y a impossibilité de trouver Litanobriga et Augustomagus à Pont et à Verberie, avec M. Walckenaer, qui veut renouveler ici une partie des prétentions de Carlier. »

La preuve que tire M. Walckenaer du nom de Pont n'aurait de valeur que si le reste de son argumentation était inattaquable. Nous croyons avoir déjà fait justice plus haut du tracé de Senlis — en le supposant situé à l'endroit qui est généralement considéré comme ayant

---

[1] Second rapport sur la carte de l'Itinéraire romain dans la Picardie; *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, t. IV.

été de tout temps son emplacement — à Beauvais par Pont Sainte-Maxence.

Voyons donc s'il serait possible de trouver dans le Verberie actuel l'antique capitale des Sylvanectes — en dépit de Pline et de Ptolémée qui désignent évidemment Senlis comme capitale de ce peuple [1], et si les raisons que donne notre auteur à l'appui de son hypothèse doivent faire changer à cet égard les idées reçues jusqu'ici.

« Verberie, » dit M. Walckenaer, d'accord en cela avec l'histoire, « fut détruite au IX[e] Siècle, » et ajoute-t-il, « comme elle changea de nom, elle changea aussi d'emplacement. » Nous ne voyons pas en quoi ce déplacement d'une localité incontestablement très-ancienne et très-importante, entraîne nécessairement le changement du nom de la même localité. Il y a là une affirmation toute gratuite qui ne nous paraîtrait pas avoir une grande valeur, même si rien ne venait la contredire, mais qui devient tout-à-fait illusoire, quand elle est démentie par les faits, ce qui est précisément le cas ici. En effet, il nous est permis de supposer que le saccagement dont parle M. Walckenaer est celui qui eut lieu par le fait des Normands, en 885 [2].

Or, nous connaissons un grand nombre d'actes publics, dont le plus ancien remonte à l'année 739, dans lesquels

---

[1] Pline, hist. nat. lib. IV, cap. XXII. — Ptolémée, lib. 2, cap. 25. — Cfr. A. de Caix de Saint-Aymour, Mém. sur l'origine de Senlis, 1864.

[2] Graves, *canton de Pont-Sainte-Maxence*, page 100.

le lieu dont il s'agit, porte le nom sous lequel il est encore connu aujourd'hui. Nous citerons seulement un Capitulaire de Charlemagne de l'année 818, qui parle des ouvrages à faire au palais de Verberie : « De operibus Palatii ad Vermerias. » — On voit donc que l'argument tiré du changement de nom de Verberie est purement et simplement une erreur de fait.

La Chaussée Brunehaut, dont parle ensuite notre auteur, n'a non plus rien à faire ici. Elle passe très à l'ouest de la ferme du Fay et de La Borde, dernier lieu où une tradition des plus discutables place une partie du Verberie primitif. De plus, la direction très-connue de cette portion de la Chaussée la conduit droit à Béthisy, et de là à Soissons par Champlieu (voir la carte).

Enfin, il nous a été impossible de retrouver les vestiges de l'ancienne route dont parle Walckenaer, de Saintines à Rhuis, et il nous paraît complétement inadmissible qu'une grande chaussée comme celle dont nous cherchons le tracé ait pu être assez complétement détruite depuis 1839, pour qu'il n'en reste plus aucune trace [1].

Nous croyons même qu'il est possible d'affirmer que les Romains n'auraient jamais eu l'idée de faire passer leur chemin, le plus important de toute la Gaule, au fond d'une vallée exposée à de fréquentes inondations, et dont le sol détrempé se prêtait peu à un pareil travail ; et, nous

---

[1] M. Graves, qui écrivait sa *Notice Archéologique* (1re édition) à peu près à l'époque où parut l'ouvrage de Walckenaer, ne signale aucune route dans la vallée de l'Oise, entre Rhuis et Verberie.

le répétons, si cette route avait existé dans la vallée, de Saintines à Pont-Sainte-Maxence, c'est-à-dire sur une longueur de près de trois lieues modernes, les conquérants des Gaules eussent été obligés de la construire avec une telle solidité et avec des remblais si considérables qu'il nous paraît complétement inadmissible, qu'il ne reste plus aujourd'hui aucune trace d'un si gigantesque travail.

Quant à l'argument tiré du rapprochement du nom de la rivière *Autone* avec celui d'*Augustomagus*, nous croyons qu'on ne doit y attacher aucune importance. Le nom le plus ancien de cette rivière (qui est appelée dans les titres du moyen-âge : Altuna, Althumna, Altumna, Althona) est Otenette (Otonnetta), et je ne sais par quel miracle de dérivation Augustomagus aurait produit un pareil monstre étymologique. D'ailleurs, puisque M. Walckenaer place Verberie en haut du plateau, à deux kilomètres environ de la rivière d'Automne, le rapprochement de ce nom avec Augustomagus ne signifie plus rien, à moins de supposer à Verberie des dimensions exagérées et une étendue presque ridicule.

Ce nom de l'Autone, fait partie, du reste, d'une famille nombreuse dans notre pays. Il me suffira de rapprocher Autonnetta, de Onetta (l'Aunette), de Aunetta (la Launette), etc., etc. Ajoutons avec M. Garnier (loc. cit. p. CIV), qu'il faut, d'après la Table, chercher Augustomagus sur la route de Caesaromagus (Beauvais) à Fixtuinum (Meaux), et que de Beauvais à Verberie et de Verberie à Meaux, les nombres ne peuvent convenir. Je dis plus, il n'y a aucune route qui unisse ces deux

villes. Au contraire, la route de Beauvais à Meaux par Senlis est directe.

Pour en finir avec l'opinion de Walckenaer, nous ferons remarquer que le savant géographe que nous combattons, nous donne lui-même la meilleure raison que nous puissions lui opposer, quand il avoue qu'il place la capitale des Silvanectes sur le territoire des Suessons, dont ils étaient parfaitement indépendants [1].

Nous laisserons donc de côté un grand nombre d'autres arguments moins importants ; nous ne parlerons même pas de ces magnifiques remparts romains du IIIe siècle qui entourent la cité de Senlis comme un témoignage encore vivant de son importance aux premiers temps de l'occupation des Gaules, — tandis que Pont et Verberie ne nous montrent aucun souvenir de cette époque reculée, et nous rejetterons l'hypothèse de Walckenaer, qui donne pour capitale à un peuple gaulois une localité, qui n'était même pas située sur son territoire.

---

[1] Voir dans les *Comptes-Rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis* (année 1864, page 67), une *Note sur le sens de l'épithéte* LIBERI (par M. Amédée de Caix de Saint-Aymour). — Dans son *Essai sur les Monnaies de Senlis, Comité arch.*, 1866, p. 63), M. Voillemier établit également d'une manière irréfutable que les Silvanectes ne pouvaient en aucune façon être sous la dépendance soit des Bellovaques, soit des Suessons.

IX

Nous ne nous étendrons pas non plus sur l'opinion de la Commission de topographie des Gaules, qui place avec un point d'interrogation Litanobriga à Chantilly.

Nous ferons d'abord remarquer que la finale *briga,* indiquant un pont, et sans doute un pont considérable, s'applique assez difficilement à une localité située sur un aussi petit cours d'eau que la Nonette. Il est beaucoup plus probable qu'il faut chercher Litanobriga sur l'Oise, comme l'ont fait, du reste, tous les savants qui se sont occupés de cette station. Quant à la question des distances, qui semblerait donner raison à la Commission, nous la discuterons plus loin, § XV.

X

Enfin, pour terminer cette revue rétrospective de la question qui nous occupe, nous trouvons dans l'*Introduction à l'histoire de Picardie* [1] par dom Grenier (pag. 432) un travail excellent sur la partie de la voie de

---

[1] Publiée en 1856, par MM. Ch. Dufour et Garnier, dans les *Mémoires* in-4° *de la Société des Antiquaires de Picardie.*

Senlis à Beauvais. Nous allons donner un résumé du tracé indiqué par le savant bénédictin, en éliminant immédiatement les parties qui doivent, selon nous, en être rejetées.

Après avoir fait justice en quelques mots — comme nous avons essayé de le faire plus haut — de Litanobriga, placé soit à Pont-Sainte-Maxence, soit à Creil, dom Grenier propose immédiatement de diriger la grande voie plus au sud vers Royaumont.

« Nous reprenons donc, dit-il, la voie militaire où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à Senlis. Nous la suivrons à travers les marais du faubourg Saint-Martin [1].......

---

[1] « Si elle est dirigée sur ce faubourg plutôt que sur la cité encore existante que nous croyons avoir été bâtie par Postume, c'est que probablement la cité d'Auguste avait été construite en cet endroit, qui, avec le quartier de la ville moderne, où est située l'abbaye de Saint-Vincent, est nommé dans les anciens titres de l'abbaye *Alodium regium Vic Tellus*. La rue et le carrefour de *Vi-Tel* sont encore connus à Senlis; or *Vic-Tellus* latin, et *Vi-Tel* indiquent bien clairement le passage de la voie militaire: si elle n'existe plus dans ce quartier, en voici les raisons, tirées d'une requête présentée le 3 juin 1634, à l'Hôtel-de-Ville de Senlis :

« Depuis un an ou environ, dit-elle, Pierre Bougeron, marchand « à Senlis, a, de son autorité privée, usurpé une partie de la chaussée « conduisant de la contrescarpe de la Poterne au travers de la « prairie, aux chemins qui vont à Chaalis, Dammartin, Morte-Fon- « taine, Paris, et aboutissant au carrefour où est ladite Chaussée. »

» Elle ajoute que le bout de cette Chaussée avait été coupé le long de la contrescarpe pour la sûreté de la ville, pendant les guerres civiles. Voilà pourquoi on ne commence à la reconnaître que depuis la

«.... Entrée dans les bois (de la forêt de Chantilly), la voie militaire s'y laisse apercevoir d'espace en espace, comme il appert par la carte de Delisle et comme nous l'avons vérifié. Elle ne paraît plus au-delà de la grande Etoile (de la Table). On croit cependant qu'elle passait à la voie des Tombes pour gagner Lamorlaye, ancien palais des rois de la première race. Lamorlaye nous rapproche d'un village nommé Lits, peu éloigné de la rive gauche de l'Oise qui pouvait en être plus près autrefois. Ne serait-ce pas là le Litanobriga cherché depuis si longtemps? »

Arrêtons-nous ici un instant pour constater de suite que nous différons de dom Grenier, en ce que nous n'admettons pas comme lui que la voie eût pu se diriger par la route des Tombes, jusqu'au marais formé par la rivière la Thève. Il ne nous paraît pas admissible qu'une chaussée de l'importance de celle qui nous occupe, se dirigeant de Senlis sur Beauvais, ait été se jeter à plaisir et sans nécessité dans des marais qui aujourd'hui seraient encore un obstacle sérieux à l'établissement d'une grande route, et qui, à l'époque où les Romains occupaient notre pays, étaient certainement dix fois plus infranchissables qu'aujourd'hui.

Maison des Renfermés jusqu'à la forêt de Chantilly. Depuis Béthisy jusque-là, elle est comme tirée au cordeau. Il est aisé de s'en convaincre en jetant les yeux sur la carte topographique du diocèse de Senlis par Guillaume de Lisle, par celles des routes de la forêt de Chantilly, de Delavigne, et par la carte générale de France de l'Académie des sciences. »

Dom Grenier, op. cit. p. 433.

Nous ne refusons pas de croire qu'une route traversait ces marais, mais ce ne pouvait être qu'un embranchement se dirigeant sur Lutèce et non la grande voie (via solemnis, via caesarea) qui nous occupe.

« Nous ne sommes pas bien certain, continue dom Grenier, de l'endroit où la voie traversait la rivière d'Oise, nous savons seulement qu'il y avait sur la rive droite un port nommé Corceloi, nom dont la terminaison peut venir de *lata via*. Il nous est renseigné par un titre de l'abbaye de Froimont du mois de janvier 1240-1241, qu'il n'était pas éloigné de Bruyère : « Apud Bruyerias, juxta Isaram, juxta portum Corceloi, etc. »

Nous ne suivrons pas dom Grenier dans l'étude qu'il fait de la voie au-delà de l'Oise vers Beauvais; ce serait sortir des limites de notre étude qui a pour but de conduire la grande chaussée jusqu'à l'Oise, et conséquemment de constater la position de Litanobriga. Il nous reste maintenant à étudier les tracés de MM. Caudel, Millescamps et Hahn, à montrer en quoi ces deux tracés diffèrent l'un de l'autre, et enfin à résumer brièvement les conclusions auxquelles ces archéologues sont arrivés, après s'être mis d'accord, conclusions qu'ils soumettent aujourd'hui à la critique du monde savant.

XI

Dès 1865, M. l'abbé Caudel, dans un travail lu au Comité archéologique de Senlis, combattait l'idée que

les Romains aient pu traverser les marais de la Thève, pour aller de Senlis à Beauvais. « Les Romains, disait-il, n'entreprenaient jamais une jetée sur un terrain marécageux que forcés par la nécessité; c'était un travail long et très dispendieux, qu'ils évitaient autant qu'ils le pouvaient et ne subissaient jamais qu'à la dernière extrémité. Cette seule raison nous détermine à croire que si cette voie allait vraiment à Beauvais, opinion qui nous paraît de plus en plus probable, elle n'a pas dû traverser le marais de la Thève, ce qui n'était nullement nécessaire, et qu'il faut en chercher le prolongement dans les hauteurs boisées qui côtoient ce marais à droite, en se dirigeant vers le village du Lys.

« Nous espérons que ce point, qui est le seul qui présente quelque obscurité, s'élucidera plus tard; il se rattachera naturellement à la discussion sur l'emplacement de Litanobriga [1]. »

Trois ans plus tard, en 1868, dans une autre étude lue au même Comité [2], M. Caudel cherchait de nouveau la direction de la voie de Senlis à l'Oise et l'emplacement de Litanobriga. Nous allons résumer cette étude en citant les passages les plus importants :

« M. Graves (dit M. l'abbé Caudel), dans son histoire des voies anciennes du département de l'Oise, chapitre XXVIII, *voie de Senlis à la Morlaye*, affirme que

---

[1] *Comité archéologique de Senlis*, année 1866, (p. 158).

[2] *Comité archéologique de Senlis*, comptes-rendus et mémoires, année 1868, (pp. 49 et seq.).

cette voie, qui est la continuation de la chaussée Brunehaut, après avoir longé le mur de la cité au sud, sans y toucher, à une distance de 400 mètres environ, « vient « traverser la route de Paris près de l'ancienne poste, « passe entre l'Hôtel-Dieu des Marais et Saint-Lazare, « et se continue dans les friches de Saint-Léonard, etc. »

« Tâchons d'abord de rectifier cette erreur. La voie qui passe entre l'Hôtel-Dieu des Marais et Saint-Lazare, n'a rien de commun avec celle qui nous occupe; c'est la chaussée de Gouvieux qui conduisait des murs de la cité des Sylvanectes en droite ligne à la station romaine de ce nom.

« La chaussée Brunehaut se trouve à gauche du chemin de Gouvieux..... — Arrivée aux Fours-à-Chaux derrière l'ancienne poste, où elle s'élève à une hauteur de trois mètres au dessus du sol, elle ne tourne pas à droite, comme l'a cru M. Graves, et comme nous l'avons nous-même avancé sur son autorité dans notre premier travail; elle suit, au contraire, la direction droite et va passer en face de l'Hôpital, où elle se confond avec la grande route de Paris, sur un espace de cinq cents mètres environ; là elle incline un peu à droite, et va, sous le nom de chemin de Reims, aboutir au coin de la forêt, où elle prend sa direction vers la Table en laissant à gauche le poteau des Bruyères.

« Dans un premier travail, qui était, au moins sur ce point, un tâtonnement, nous suivîmes, dans la forêt, la voie jusqu'au chemin d'Auteuil; arrivée là, elle n'est plus indiquée, vous disais-je, qu'à l'aide de la direction géographique donnée par les cartes forestières (voir le

4e vol. des *Mémoires*, p. 157); elle a été détruite complétement par les travaux de plantation. Je n'ai rien de nouveau à vous apprendre sur cette partie de la voie ; je l'ai suivie de nouveau, elle ne présente qu'un étroit sentier couvert d'herbe, qui va, sans nom, du chemin d'Auteuil rejoindre la Vieille-Route, après avoir traversé le pavé de Chantilly à La Chapelle, à quatre ou cinq cents mètres environ au dessous de la Table...

« J'ai nommé la Vieille-Route; c'est vous dire, Messieurs, que je suis arrivé au point le plus intéressant de mon travail. Il s'agit ici de retrouver la trace inconnue pour tous, à partir du point où nous sommes, de la chaussée Brunehaut. Jusque-là nous la suivons, plus ou moins indiquée, il est vrai, mais toujours sûrs de ne pas l'avoir perdue.....

« Nous avons déjà exposé les raisons qui nous ont fait dès l'abord combattre l'opinion qui conduit notre chaussée à travers le marais de la Thève ; d'abord ce prolongement est inutile pour aller à l'Oise et puis nous savons que les Romains évitaient, autant qu'ils pouvaient, d'établir leurs voies sur des terrains marécageux ; on peut même dire en général qu'ils n'entreprenaient ces travaux que lorsqu'il était tout-à-fait impossible de les éviter. Il fallait donc chercher plus haut la direction de la chaussée vers l'Oise, c'est-à-dire dans cette partie de la forêt qui s'étend du carrefour de la Table aux étangs de Comelle, en inclinant à droite dans la direction de Chantilly et du Mont Pô.

« Les choses en étaient là, lorsque l'année dernière (1867), vers le mois de juin, nous reçûmes l'obligeant

avis, qu'à la suite d'un accident arrivé en chasse à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cowley, la partie de la vieille route qui s'étend du carrefour du Petit-Couvert jusqu'à la Table, était complétement défoncée, et avait mis à nu d'énormes blocs de pierre et des couches superposées de rocailles et de moëllons, dont on ne connaissait pas l'origine. Nous y fûmes immédiatement, et nous trouvâmes, en effet, toute la partie de la route qui s'étend du carrefour du Petit-Couvert, jusqu'à l'endroit précis où nous avait conduits la voie, couverte de pierres de toutes dimensions. Nul doute, nous étions sur la voie romaine, nous en foulions les tristes ruines, il est vrai, mais nous l'avions retrouvée. Il ne restait plus qu'à la suivre. Elle passe au carrefour du Petit-Couvert, se dirige en ligne droite sur le Mont-Pô, après avoir franchi successivement la ligne du chemin de fer et la grande route de Chantilly à Paris, au-dessus de la Morlaye. C'est en cet endroit surtout qu'il est facile de la constater ; elle n'a pas moins de quinze mètres de largeur, et a conservé tout son aspect primitif; elle semble construite d'hier et à peine foulée par le pied des légions; nous ne l'avons vue sur aucun point aussi intacte. Arrivée au carrefour du Mont-Pô, elle en descend doucement les premières rampes, en inclinant un peu à droite vers Gouvieux ; le grand chemin forestier qui se dirige du carrefour vers Boran, l'a fortement entamée, et permet d'en reconnaître les solides substructions. Au bas du Mont-Pô, en suivant la direction de Gouvieux, elle ne présente plus que l'aspect d'un chemin vert, assez étroit, de plus en plus resserré par la culture, mais où appa-

raissent constamment les traces de la première couche; elle est connue en cet endroit sous le nom très significatif de *Chemin des Hommes-Morts*.

« A l'entrée du village de Gouvieux, elle prend le nom de *Couchie;* elle passe devant l'église et sort du village en formant le chemin vicinal de Gouvieux à Chaumont. A l'endroit où se trouve maintenant le moulin de Chaumont, elle franchissait la Nonette, probablement à gué ou sur un petit pont. C'est à quelque distance de là qu'elle rencontre la chaussée du camp de Gouvieux, qui vient se confondre avec elle. De cet endroit, les deux voies n'en forment plus qu'une seule, qui a réuni et absorbé, pour ainsi dire, toutes les voies qui, de ce côté du pays des Sylvanectes, viennent passer l'Oise : *Toute voie, Tout-voie, Tota via.* Elle arrive enfin à la rivière, au confluent même de la Nonette, au pied du camp, en face de la Petite-Ile. On peut la constater facilement; elle présente sur le bord un magnifique talus solide et verdoyant, de douze mètres de largeur, qui s'incline doucement vers la rivière, qu'il franchissait très-probablement à gué, pour se diriger vers Caesaromagus [1].

« Je n'ajoute plus qu'un mot, Messieurs. Nous avons longtemps cherché l'emplacement de Litanobriga ; nous n'étions aidés dans cette recherche que d'une seule notion bien précise; nous savions qu'elle était située au

---

[1] Presque partout où une voie romaine rencontre un cours d'eau, qu'il ait existé ou non un pont, on peut être sûr de trouver un gué.

passage de l'Oise, à l'endroit où la grande voie militaire de Senlis à Beauvais franchit cette rivière : nous ne sommes arrivés jusqu'ici qu'à constater que Pont-Sainte-Maxence et Creil ne présentent pas de raison suffisante qui plaide en leur faveur. Aujourd'hui, nous avons d'abord notre chaussée romaine tout entière. Nous savons où elle passe l'Oise : c'est à Toute-Voie. Nous avons, au-dessus d'elle en cet endroit, le plus intéressant oppidum romain, le camp de Gouvieux, dont on n'a jamais pu déterminer le nom. La Commission de la Topographie des Gaules qui semble vouloir placer Litanobriga au-dessous de Chantilly, aurait-elle raison? Et aurions-nous, pour ainsi dire sans l'avoir cherché, répondu à son point d'interrogation ? »

XII

Aussitôt après la lecture de ce mémoire, deux autres membres du Comité archéologique de Senlis, MM. Millescamps et Hahn, qui, depuis l'année 1863, avaient profité de ce qu'ils habitaient aux environs du passage présumé de la voie romaine pour explorer avec le plus grand soin le pays situé entre Boran et Gouvieux, prirent la plume à leur tour pour communiquer au public le résultat de leur enquête et combattre certaines parties du travail de M. Caudel :

« L'objet de cette note, disent ces Messieurs (*loc. cit.* p. 55), est d'examiner le mémoire de notre honorable

collègue, de préciser les points sur lesquels nous sommes d'accord avec lui, et de relever ceux qui nous paraissent susceptibles de discussion. Nous terminerons par l'indication du tracé que nous regardons comme le plus probable, et par la désignation de l'emplacement que nous attribuons à la station romaine de *Litanobriga*.....

« S'il est un point nettement établi, c'est l'endroit où la voie romaine entre dans la forêt de Chantilly, au poteau de la Folie. Tout d'abord, elle perd la moitié environ de sa largeur; les bas-côtés encore visibles sont aujourd'hui plantés et séparés de la chaussée par des fossés. La voie disparaît presque complétement sous la couche de terre et de gazon qui la recouvre; cependant on rencontre souvent le cailloutis, et à l'endroit où des routes nouvelles croisent la route antique, surtout lorsque celle-ci se trouve à un niveau plus élevé, on reconnaît parfaitement sa construction.

« Pendant deux kilomètres, la voie s'avance à travers la forêt, puis elle s'arrête brusquement; des plantations interceptent son parcours dont quelques vestiges apparaissent çà et là dans une clairière voisine. Il n'est plus possible dès lors de constater la direction *certaine* de la voie; il faut se contenter d'indiquer sa direction *probable,* en admettant que, suivant les traditions romaines, elle poursuivît sa marche rectiligne. Selon cette hypothèse, la voie, dans un parcours de 2,600 mètres, se dirigerait à travers bois vers le carrefour de *Brunehaut,* dont le nom mérite d'être relevé, croiserait la route de La Chapelle-en-Serval à Chantilly, passerait près du carrefour d'*Almezaga,* et viendrait tomber dans la *Vieille-Route*

un peu au-dessous du carrefour du *Ru de Suze,* et à douze cents mètres au-delà de la *Table*...

« La voie romaine parvenue à la Vieille-Route où M. l'abbé Caudel place sa continuation, oblique sensiblement sur la droite, en formant un angle obtus avec sa direction première; puis elle s'avance en ligne droite jusqu'au poteau du Mont-Pô, qu'elle atteint après un parcours de quatre kilomètres.

« Ici un doute nous arrête. Est-il bien certain que l'allée de la forêt appelée la *Vieille-Route*, corresponde exactement à la voie antique? Sur quelles preuves se fonde-t-on pour établir cette identité?

« Est-ce sur le *nom* lui-même? Mais une pareille dénomination, d'ailleurs si commune, peut rappeler l'ancienneté relative de ce chemin, sans qu'on puisse cependant en inférer une origine romaine.

« Est-ce sur la direction de la *Vieille-Route* vers le Mont-Pô? Mais la voie que nous recherchons pouvait tendre au même objectif sans dévier non plus de la ligne droite; il suffirait pour cela qu'elle fît un léger coude à droite, à partir du point où l'on perd la trace de la Chaussée Brunehaut. Ce dernier tracé, qui laisse la Vieille-Route sur la gauche, est celui qui nous paraît le plus vraisemblable.

« Enfin la *Vieille-Route* offre-t-elle quelqu'un de ces indices qui révèlent incontestablement l'existence d'une voie romaine?

« M. l'abbé Caudel dit qu'il a trouvé cette route défoncée à un certain point de son parcours, qu'il a examiné les matériaux enfouis dans le sol, et que de cet examen

est résulté pour lui la conviction que leur mise en œuvre décélait un travail romain.

« Nous nous sommes rendus sur les lieux. La route défoncée avait été remise en état ; de chaque côté avait été rejetée une partie des pierres retirées du sol ; le reste avait été transporté à quelque distance, près du pont du chemin de fer. Nous avons examiné avec soin tous les matériaux provenant du déblai ; ce sont des blocs de calcaire et principalement de grès, bruts, de forme irrégulière et en général de moyenne dimension, ne présentant aucune espèce de caractère ; il y a absence complète de fragments de tuiles à rebords. Quelle était la disposition de ces pierres dans le terrain ? Nous ne le saurions dire, ne les ayant pas vues en place ; mais nous avons recueilli le témoignage de deux ouvriers attachés au domaine de Chantilly, qui ont pris part aux travaux de déblaiement de la route. Ces hommes nous ont affirmé qu'il n'y avait aucune trace d'empierrement régulier, que c'était un simple *blocage,* que le calcaire et le grès, indistinctement mêlés, semblaient avoir été jetés au hasard sur le sable, où ils n'occupaient en général qu'une très-faible profondeur. Que faut-il conclure de cette déclaration ? C'est que cet endroit de la route ayant été défoncé par une cause quelconque, humidité prolongée ou charroi fréquent, il a été nécessaire de le consolider, et qu'on a comblé la fondrière avec tous les matériaux qu'on a trouvés sous la main, c'est-à-dire avec les pierres calcaires et les grès qu'on rencontre en si grande abondance dans toutes les parties de la forêt. Nous sommes là en présence d'un travail grossier, probablement récent, et qui ne nous paraît of-

frir aucun des caractères de la construction savante des voies romaines.

« Parvenue au point culminant de la hauteur où s'élève le poteau du Mont-Pô, la voie s'incline le long d'une rampe qui la conduit dans la vallée; puis, d'aprés le tracé de M. l'abbé Caudel que nous suivons toujours, elle se replie dans la traverse tortueuse appelée dans le pays le *Chemin des Hommes-Morts*, qui aboutit à Gouvieux. Là, elle serpente dans une des rues du village, contourne l'église, fait une nouvelle courbe pour franchir la Nonette, revient ensuite sur elle-même dans le hameau de Chaumont où elle côtoie docilement le pied de l'escarpement du *Camp de César*, jusqu'au lieu dit *Toutvoie*, où elle se termine au confluent de l'Oise et de la Nonette.

« On ne peut remarquer sans étonnement les incessantes sinuosités de ce tracé depuis le pied du Mont-Pô jusqu'à l'Oise, surtout si l'on met en regard l'inflexibilité de la ligne droite qui caractérise la première partie du parcours. Quelle est la cause de cette différence si extraordinaire? Est-elle commandée par les exigences du terrain? Y a-t-il quelque cours d'eau, quelque marais à tourner et à éviter? Est-ce à la Nonette et à ses abords qu'est due la multiplicité de ses détours? Si d'impérieuses nécessités, militaires ou politiques, avaient contraint les Romains à établir leur route en cet endroit, nul doute qu'ils n'eussent trouvé le moyen de vaincre les obstacles qui s'opposaient à leur passage, ainsi qu'ils l'ont fait à quelque distance de là pour une voie d'importance secondaire, celle dont nous avons vu de si beaux restes, il y a quelques années, au village de la Chaussée. Nous nous

refusons à croire qu'une des plus grandes voies de la Gaule ait été taillée par les conquérants sur un patron pareil ; qu'au lieu de marcher fièrement et librement tout droit devant elle, elle ait cheminé de cette allure timide, embarrassée, revenant parfois sur ses pas et comme jetant sans cesse ses regards en arrière.

« Peut-être M. l'abbé Caudel a-t-il été entraîné à adopter son tracé par la pensée de réunir la grande voie romaine à une autre moins importante, spécialement affectée au service du camp placé en observation au-dessus de l'Oise. Il y a en effet sur la berge de cette rivière, à *Toutvoie*, un ancien chemin dont la surface est recouverte de grandes pierres blanches qui pourraient bien être les restes d'un *pavimentum*. Ce seraient là les derniers vestiges de cette voie dont nous avons parlé, qui assurait les communications de la garnison du camp avec la rivière et servait à son ravitaillement.

« Quant à la voie principale, nous avons exposé les raisons qui nous paraissent s'opposer à son parcours par Gouvieux, Chaumont, Toutvoie. Il convient d'ajouter que, suivant nous, ce n'est pas au confluent des deux rivières que cette voie a franchi l'Oise, parce qu'à notre connaissance, aucune trace de son passage n'a été conservée, pas plus sur la rive droite que sur la rive gauche, et enfin parce qu'au-delà de la rivière nous ne voyons aucun tronçon de voie reconnue romaine, qui soit susceptible de se rattacher à celui qui aurait été conduit jusqu'à l'autre bord.

« Après avoir discuté le mémoire de M. l'abbé Caudel, accepté les points de son tracé qui, à quelques réserves

près, nous paraissent pouvoir être accueillis, et après avoir combattu ceux qui, dans notre opinion, donnent prise à la critique, nous allons indiquer la direction plus probable, à ce qu'il nous semble, de la voie romaine, à partir du Mont-Pô.

« Si de ce lieu élevé on tourne ses regard vers la vallée de l'Oise on aperçoit juste devant soi, à une altitude à peu près égale [1], sur la hauteur qui domine la rive droite de la rivière, la tour carrée d'un manoir féodal du XV[e] siècle : ce manoir s'appelle aujourd'hui la ferme de *Morancy*.

« Du poteau du Mont-Pô à Morancy la distance est de six kilomètres. Franchissons cet espace par la pensée avant d'y conduire notre voie.

« Un chemin longe les murs de la ferme. Il est fort dégradé dans sa descente vers la rivière, à laquelle il n'aboutit plus aujourd'hui ; la voie de fer et le chemin de halage le séparent de l'Oise. Ce chemin n'a plus en cet endroit aucun caractère ; cependant nous y avons recueilli des fragments de tuiles à rebord. Sur la hauteur au contraire, un peu au-delà de la ferme, se présente un des plus beaux spécimens de chaussée romaine que nous connaissions. La voie, large de douze mètres, s'avance à travers les terres sur un remblai dont la plus grande hauteur atteint jusqu'à deux mètres. C'est un *Chemin vert* qui se dirige vers Crouy, mais qui n'est bien con-

---

[1] Poteau du Mont-Pô : 95 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Morancy :..........82...........id........id............

servé que pendant les trois premiers kilomètres de son parcours ; cette partie même, incessamment attaquée par les travaux et les empiètements de la culture, a déjà subi, depuis que nous la connaissons, des dégradations telles que, d'ici à quelques années, elle n'offrira plus à l'observation les caractères d'authenticité qu'on ne peut lui refuser actuellement.

« Cette voie est du reste bien connue ; nous n'avons pas la prétention de l'avoir découverte : nous voudrions seulement appeler l'attention sur son importance, qui ne nous semble pas avoir été suffisamment appréciée.

« Dom Grenier, qui la mentionne dans son « Introduction à l'Histoire de la Picardie, » paraît être le premier qui l'ait signalée.

« M. Graves l'a décrite dans sa « Notice archéologique sur le département de l'Oise, » comme étant la voie qui allait de « *Beauvais à Boran, par Sainte-Geneviève.* »

« Il nous paraît peu vraisemblable qu'une route de cette importance soit partie de la ville de Beauvais pour aboutir au village de Boran ou à tout autre lieu situé sur la rive droite de l'Oise. N'est-on pas bien plus fondé à supposer que de l'autre côté de l'eau se retrouvait la voie dont le *Chemin-vert de Morancy* n'était que la suite, la continuation vers Beauvais ? *Notre conviction à cet égard affermie par plusieurs années d'étude et de réflexion, est qu'il faut placer en ce lieu le passage de la voie romaine que nous avons suivie depuis la forêt de Chantilly jusqu'au sommet du Mont-Pô.*

« Il ne s'agit plus que de relier ces deux points, séparés par une distance de six kilomètres. Là est la difficulté,

il faut le dire tout de suite : car, si les chemins ne manquent pas, aucun ne réunit toutes les conditions voulues, aucun ne présente, comme celui de Morancy, ce signe irrécusable d'authencité qui s'impose au doute. Du bas du Mont-Pô à la rive gauche de l'Oise, dans la direction de Morancy, le sol est presque entièrement couvert de bois depuis plusieurs siècles. La voie romaine a dû être détruite en grande partie par les travaux de plantation; le hasard seul pourrait mettre sur la trace de son passage. Nous avons espéré d'abord en retrouver la continuation dans une longue allée de la forêt du Lys qui part du pied du Mont-Pô et forme le prolongement rectiligne de la *Vieille-Route,* mais l'absence complète de quoi que ce soit qui ressemble à une voie romaine, ne nous permettait de conserver aucune illusion. Après de nombreuses reconnaissances sur les lieux, nous sommes arrivés à cette conclusion, que la voie, obliquant légèrement sur la droite, après sa descente du Mont-Pô, et laissant à gauche la forêt actuelle du Lys, avait dû traverser les lieux dits qui portent les noms significatifs de : les *Voies* et la *Couchie*, et passer au milieu de plantations limitrophes de la forêt, dans la direction d'une ancienne route appelée le *Chemin des Champarts.* Au sortir de ces bois s'ouvre une clairière dite le *Cornelay,* qui s'étend jusqu'à l'Oise; tout près du *Cornelay* sont les lieux dits le *Port-Dormeux* et le *Petit-Pont.* Ce dernier est situé en face de la chaussée qui descend de Morancy. *C'est là, nous le répétons, que nous plaçons le passage de l'Oise par la voie de Senlis à Beauvais.* Qu'il y ait eu un pont sur la rivière en cet endroit, c'est ce qu'il

paraît difficile de contester. La persistance des noms de lieu à perpétuer le souvenir des choses disparues nous semble ici bien digne d'attention. Il y a plus : les débris de ce pont ont été visibles longtemps. Un riverain nous disait qu'en 1814 on apercevait encore des restes de pilotis, et qu'à une époque plus récente, lors des travaux de la canalisation de l'Oise, on avait retiré du lit de la rivière des pierres appareillées provenant des piles d'un ancien pont. »

XIII

On le voit, le travail de MM. Millescamps et Hahn, en ce qui concerne le parcours de la voie depuis son entrée dans la forêt de Chantilly jusqu'au Mont-Pô, diffère peu de celui de M. Caudel. Ce dernier, en effet, adopte complétement la Vieille-Route comme représentant exactement le parcours de la voie antique, tandis que ses adversaires seraient disposés à repousser un peu la voie romaine vers le nord pour traverser à peu près vers son milieu, la plaine dite des Aigles. Cette différence de tracé est, du reste, de peu d'importance ; ils aboutissent tous deux au carrefour du Mont-Pô. C'est ici que la différence s'accentue et que les difficultés commencent. En effet, tandis que MM. Millescamps et Hahn dirigent leur tracé par une ligne oblique directement du Mont-Pô à l'endroit où ils lui font traverser l'Oise en face Morancy,

M. Caudel lui fait prendre à droite une série de détours qui conduisent son tracé jusqu'à Toutvoie près Gouvieux.

Il s'agissait donc de mettre d'accord les deux tracés. Désireux avant tout de trouver la vérité, les trois explorateurs résolurent de se rendre sur les lieux et d'ârriver, s'il était posssible, à un résultat complétement satisfaisant.

En ce qui concerne la partie de la voie située entre l'entrée de la chaussée dans la forêt de Chantilly et la Vieille-Route, sur le tracé du chemin ferré et à travers le carrefour Brunehaut, témoignage encore vivant du passage de la voie romaine, l'accord fut bientôt fait. Dès son entrée dans la forêt de Chantilly, la voie perd la moitié de sa largeur, et après une longueur de deux kilomètres environ, elle s'arrête brusquement et fait place à un chemin sinueux *(le chemin ferré)* [1] qui se déroule autour de la chaussée antique. Néanmoins on

---

[1] « La populace des champs les appelle (les voies romaines) autrement *chemins ferrés*, soit pour la dureté et fermeté de l'ouvrage qui depuis 15 ou 1600 ans résiste au froissement du charroy : ou pour la couleur des petits cailloux entiers ou par fragments, desquels la surface desdits chemins est composée : qui sont pour la pluspart de couleur noirastre, tirant à celle du fer : tout ainsi que l'on appelle en Espagne la Voye de Salamanque, *Viam argenteam*, pour estre couverte et massivée de petits cailloux de couleur blanche. »

Bergier, *Hist. des Gr. Chem. de l'Emp. Rom.*, liv. I, chap. XXVI, § 2.

Voir également *Revue archéologique*, Paris (Didier), janvier 1873, p. 63.

retrouvait encore en 1863 des vestiges de cette chaussée çà et là dans les fourrés. Si, à première vue, on peut s'étonner, en examinant la carte, de voir la chaussée faire un angle obtus avec la Vieille Route et descendre si loin vers les étangs, au lieu de prendre obliquement vers le carrefour du *Petit-Couvert* par la *Route d'Enghien* et la *Seconde Route,* ainsi que MM. Millescamps et Hahn l'avaient proposé d'abord, il est certain, néanmoins, que la direction de l'embranchement de la chaussée allant vers Paris par la *Route des Tombes* et traversant le marais à Coye, paraît devoir justifier ce léger détour. Nous avons constaté plus haut quelle importance nous attachions à cette route dirigée vers Paris, route que nous trouvons indiquée dans la carte de l'abbé Parent [1]; nous ajouterons seulement ici que cette direction est d'autant mieux expliquée, qu'une route romaine venant du camp de Gouvieux, route parfaitement authentique et presque partout admirablement conservée, vient aboutir à la Route des Tombes, et, de là, emprunter la chaussée de Coye pour traverser les marais de la Thève, au-delà desquels elle est parfaitement reconnaissable jusqu'à Chaumontel, Luzarches, etc.

Du reste, un seul coup d'œil jeté sur la carte qui

---

[1] Cette carte est la même que celle de Guillaume Delisle, dont nous avons parlé plus haut. C'est l'abbé Parent, curé d'Aumont, lequel rédigea toute la partie archéologique de ce précieux document qui, publié en 1709, fut reproduit en 1863 dans le volume du *Comité archéologique de Senlis*, sous l'habile direction de M. H. Moinet.

accompagne ce mémoire, en dira plus long à ce sujet que tout ce que nous pourrions ajouter ici.

En ce qui concerne la partie de la voie située entre le point où elle rencontre la Vieille-Route et le Mont-Pô, il nous paraît extrêmement probable — et notre opinion est basée sur un grand nombre de fouilles ayant mis à nu de nombreux fragments de voies romaines des plus authentiques — que la Vieille-Route, au moins dans la partie indiquée dans le mémoire de M. Caudel comme ayant un caractère romain, à la suite du défoncement dont il parle dans son travail, suit exactement le tracé de l'ancienne chaussée [1]. Il est en effet hors de doute que la voie même qui nous occupe, dans sa partie absolument incontestée entre Senlis et Champlieu, n'est formée que de simple blocage pour lequel on s'est servi des matériaux que l'on avait sous la main. Quant à l'absence complète de fragments de tuiles à rebords, elle ne paraît pas devoir suffire pour contrebalancer ce nom de *Vieille-Route* qui mérite à juste titre d'attirer l'attention.

MM. Millescamps et Hahn croient, dans leur Mémoire, pouvoir repousser leur tracé plus au nord et faire passer la chaussée entre la Vieille-Route et la station de Chantilly.

Ces Messieurs ont, en effet, trouvé en 1865, dans la tranchée du chemin de fer, à environ un kilomètre au-dessus du pont sur lequel la route du Connétable traverse

---

[1] D'après M. Graves (*Notice arch. p.* 288). la *Vieille-Route* est considérée dans l'opinion locale comme une chaussée.

la voie de fer, c'est-à-dire vers le carrefour des bois Saint-Denis, quelques débris de tuiles romaines; mais cela ne nous paraît pas suffisant pour l'emporter sur le tracé que nous proposons plus haut. Le lieu de cette découverte est d'ailleurs assez voisin de la Vieille-Route et rapprocherait singulièrement les deux tracés.

Nous voici arrivés au carrefour du Mont-Pô. Ici les divergences eussent été plus sérieuses, si, après un examen attentif des localités, M. l'abbé Caudel, avec la loyauté d'un véritable savant, n'eût renoncé immédiatement à son tracé, pour adopter, sauf quelques modifications que nous indiquerons tout à l'heure, le tracé de ses adversaires mieux placés que lui pour faire toutes les études que nécessite une pareille recherche. Sans entrer dans le détail de toutes les observations qui firent entrer une conviction absolue dans l'esprit des explorateurs, il est bon de dire quelques mots des principales considérations qui firent cesser les divergences. — On se souvient que M. Caudel dirigeait sa voie du Mont-Pô vers Gouvieux; or, il existe une première invraisemblance qui semble devoir faire rejeter ce tracé; en effet, pourquoi les Romains eussent-ils établi deux voies partant du même point (Senlis) pour arriver au même point (Gouvieux)? On ne peut même pas prétexter que ce coude vers le sud ait eu pour but d'assurer les communications du camp de Gouvieux vers Paris, puisqu'une route spéciale et dont nous avons parlé plus haut, suivant le chemin du Mont-Pô, la route de la côte de Lamorlaye, la route des Tombes et la chaussée de Coye, mettait ces deux points en relations directes et faciles.

D'ailleurs, l'auteur du tracé vers Gouvieux et *Toutevoie* ne suivait même pas cette route très-authentiquement romaine, mais descendant le Mont-Pô, empruntait pendant quelques centaines de mètres le vieux chemin de Paris, prenant ensuite le chemin dit des Hommes-Morts, et enfin traversant le lieu dit la *Couchie,* allait tout droit passer la rivière la Nonette à Chaumont lez Gouvieux. Or, toutes ces anciennes voiries datent évidemment du moyen-âge. L'aspect des lieux, aussi bien que l'étude des vieux documents locaux, le prouve surabondamment. Toutevoie ne peut donc pas être le Litanobriga de l'Itinéraire d'Antonin, mais seulement le port d'approvisionnement du camp de Gouvieux.

Restait donc le tracé proposé par MM. Millescamps et Hahn. On se rappelle que ces explorateurs proposaient hardiment de rejoindre le Mont-Pô à Morancy à travers la forêt du Lis. La première difficulté qui tout d'abord paraît insurmontable, est l'absence complète de toute trace de voie romaine depuis le Mont-Pô jusqu'à l'Oise dans toute la forêt du Lis; mais si l'on observe que cette forêt a été entièrement défrichée et replantée en 1725, l'argument que l'on pourrait nous opposer, perd singulièrement de sa valeur. D'ailleurs, puisque nous avons admis tout à l'heure avec M. Caudel que la Vieille-Route traçait assez exactement l'ancienne chaussée romaine dans la forêt de Chantilly, pourquoi ne pas nous ranger encore ici à son opinion et voir, dans la grande allée connue aussi dans la forêt du Lis sous le nom de Vieille-Route, la continuation probable de la voie romaine?

MM. Millescamps et Hahn, abondonnant leur tracé

idéal pour adopter la nouvelle opinion de leur collègue [1], nous n'avons plus à examiner ici que les faits dont le groupement nous a servi à déterminer exactement le passage de l'Oise et par conséquent la position de Litanobriga.

Une première chose digne de remarque, c'est que la Vieille-Route, à sa sortie de la forêt du Lis, n'aboutit à rien. Or, une route de cette importance et qui s'étend sur un développement de plusieurs lieues de long, ne nous paraîtrait pas suffisamment motivée, si nous ne pouvions y voir les restes respectés par les siècles d'une chaussée romaine.

La petite plaine qui s'étend entre la forêt du Lis et la rivière d'Oise porte le nom de Cornelay, et elle est bornée de telle sorte que la Vieille-Route elle-même, prolongée idéalement jusqu'à l'Oise, servirait exactement de limite *sud* à ce lieu dit. On se souvient qu'en citant plus haut l'opinion de dom Grenier, nous avons transcrit la phrase suivante : « Nous savons qu'il y avait sur la rive droite un port nommé Corceloy, nom dont la terminaison peut venir de « lata via ; » il nous est renseigné par un titre de l'abbaye de Froimont, du mois de janvier

---

[1] MM. Millescamps et Hahn se bornent à formuler cette seule réserve, que, dans leur opinion, le tracé perdu de la voie romaine devra se retrouver à une très-faible distance et au nord de la *Vieille-Route*, qui doit vraisemblablement son nom au voisinage presque immédiat de l'antique chaussée aujourd'hui détruite.

1240-1241, qu'il n'était pas éloigné de *Bruyère* : « Apud « Bruyerias juxta Isaram, juxta portum Corceloy. »

Nous ferons d'abord remarquer que le Cornelay, qu'il faut évidemment identifier avec le Corceloy de dom Grenier, est situé non pas sur la rive droite de l'Oise, mais sur la rive gauche [1]. Peut-être dom Grenier a-t-il mal lu le titre de l'abbaye de Froimont en ce qui concerne notre lieu dit; peut-être même le scribe qui a rédigé ce titre a-t-il, comme on en voit de si nombreux exemples au moyen-âge, mis une lettre pour une autre et lu Corceloy pour Corneloi; toujours est-il que dom Grenier voit, comme nous, dans la terminaison *loi* un souvenir du passage d'un vieux chemin. Inutile d'insister sur la vraisemblance de cette hypothèse, il suffit de citer notre vieux mot *layon*, l'anglais *lane*, le flamand et l'allemand *lei*, etc., etc. (Cfr. Saint-Germain-en-*Laye*).

Si la bonne lecture était Corneloi devenu Cornelay, il deviendrait évident pour nous que ce mot serait une traduction du latin « cornu layae » et indiquérait à cet endroit un coude de la chaussée pour se diriger vers le pont dont nous allons avoir à déterminer la place.

Cette détermination nous sera rendue facile par une série de lieux dits : Fossé du Grand Pont, le Petit Pont, Clos du Petit Pont, le Grand Pont, etc.

Ces lieux dits se trouvent à la limite du territoire des deux communes de Gouvieux et du Lis, et chacune de

---

[1] Cette erreur a déjà été rectifiée par M. Graves (*Notice archéologique*), 2e édition, page 208.

ces communes a gardé de son côté un souvenir du pont qui se trouvait à cet endroit. Ce pont a d'ailleurs laissé des traces plus positives encore que dans l'appellation des lieux dits. En effet, un habitant du pays disait à MM. Millescamps et Hahn qu'en 1814, on apercevait encore des restes de pilotis, et qu'à une époque plus récente (en 1832), lors des travaux de la canalisation de l'Oise, on avait retiré du lit de la rivière des pierres appareillées provenant des piles d'un ancien pont. Ce pont était, comme presque toujours, accompagné d'un lieu de débarquement des marchandises dont le souvenir s'est conservé dans le lieu dit *Port Dormeux*. Il y a là, croyons-nous, un ensemble de présomptions qui nous paraissent justifier pleinement le passage de l'Oise indiqué par MM. Millescamps et Hahn en face de la Chaussée dite Brunehaut descendant au pied de Morancy [1].

On objectera peut-être, en examinant la carte qui accompagne ce mémoire, que la Chaussée de Morancy ne descend pas jusqu'à la rivière, mais s'arrête à un chemin dit Chemin du Bas de Morancy à Précy. Cette objection, loin de nuire à notre système, nous permet de le fortifier encore davantage. On sait, en effet, que les Romains

---

[1] M. Graves, *Notice archéologique*. 2e édition, page 208, cite une tradition locale qui attribue à Jules César la destruction de Morancy, « mais, ajoute-t-il ailleurs (canton de Neuilly-en-Thelle, 1842, p. 48), c'est plutôt sa fondation qu'on pourrait rapporter au temps de ce conquérant. »

aimaient à profiter pour la traversée des rivières, des endroits où des îles, diminuant la longueur du cours d'eau, leur permettaient d'asseoir les piles de leurs ponts sur un terrain meilleur et de diminuer la largeur des arches de ces ponts. Or, si la chaussée de Morancy s'arrête brusquement au chemin de Précy, c'est qu'à cet endroit existait un bras de la rivière qui a fait conserver au lieu dit le nom de Bras de Morancy [1]. D'anciens habitants du pays, vivant encore à l'heure qu'il est, nous ont dit avoir vu autrefois des bateaux parcourir ce bras de l'Oise, et avant l'établissement de la chaussée du chemin de fer de Pontoise, il n'était pas rare de voir l'hiver, ce lieu dit le Bras de Morancy, devenir un véritable étang.

L'île était formée des deux lieux dits, la Quarantaine et le Pré Saint-Pierre, comme on peut le voir sur la carte. Il est même probable qu'il a existé en cet endroit, en descendant vers Boran, une autre île plus petite et touchant presque à la grande; c'est du moins ce qu'on peut conjecturer du nom d'un autre lieu dit : l'Isle Maridet.

Nous ne dirons plus rien de la partie de la chaussée qui se trouve sur la rive droite de l'Oise, nous renverrons simplement le lecteur aux citations que nous avons faites plus haut du travail de MM. Millescamps et

---

[1] Peut-être les lieux dits *Grand Pont* et *Petit Pont*, rappellent-ils deux ponts d'inégale grandeur, jetés, l'un sur le lit actuel de l'Oise, l'autre, sur le Bras de Morancy?

Hahn ; nous ajouterons seulement une petite remarque qui n'a pas été faite par ces Messieurs. En jetant un coup d'œil sur la carte, on voit que la Chaussée se dirige vers le nord et conséquemment du côté opposé à Boran. Aucune nécessité topographique n'obligeant le constructeur de la chaussée à prendre cette direction, l'opinion qui veut que la voie de Beauvais allât aboutir à Boran, opinion que M. Graves a soutenu timidement dans sa *Notice archéologique,* et qui lui a fait donner à la voie qui nous occupe le nom de Chaussée de Beauvais à Boran par Sainte-Geneviève, est par là même refutée. Hâtons-nous d'ajouter que dans la seconde édition de sa *Notice,* le savant archéologue, sans se ranger complétement à l'avis de dom Grenier — puisque, comme nous l'avons vu plus haut, p. 24, il place Litanobriga à Creil, admet cependant qu'il existait à Morancy un passage de l'Oise [1].

XIV

On a remarqué que jusqu'ici, nous n'avons pas dit un mot du village du Lis. Ce n'est pas oubli de notre part, car nous voulons, au contraire, en groupant les faits qui

---

[1] « Il y a aussi des vestiges de tuiles sur plusieurs points du territoire de Morancy, commune de Boran, lieu où selon toute probabilité, une Chaussée traversait l'Oise. »

(*Notice archéologique,* 2e édition, page 188).

se rapportent à ce village, en faire une des preuves les plus solides de notre démonstration.

On se souvient que dom Grenier, frappé de la concordance des noms *Lits* et *Litanobriga,* confondait ces deux localités. M. Graves (*Notice archéologique*, page 208) fait remarquer avec raison la contradiction qui existe entre l'affirmation de dom Grenier plaçant le passage de la Chaussée en face de Morancy et identifiant cependant Litanobriga qui devait sans aucun doute être situé à ce passage même, et le village du Lis, éloigné dudit passage d'environ 3 kilomètres. Dom Grenier avait pourtant raison : mais ce qu'il n'a pu voir que par à peu près et par une sorte d'intuition archéologique, MM. Millescamps et Hahn, mieux placés que le savant historiographe de Picardie pour pousser jusqu'au bout cette étude, nous en apportent des preuves tout-à-fait sans réplique. Oui, le Litanobriga et le Lis sont bien un seul et même lieu; seulement le Lis moderne n'occupe pas le même emplacement que le Lis ancien : et c'est ce que nous allons démontrer. « La tradition constante du pays affirme, disent en effet ces Messieurs (loc. cit. p. 63), que c'est à la suite des guerres que les habitants de l'ancien Lis ont quitté le bord de la rivière pour chercher un refuge à quelque distance, dans l'intérieur des terres. Cette tradition locale se trouve singulièrement confirmée par une Charte de l'an 798 citée par Mabillon [1]. Il s'agit d'une donation faite à l'abbaye de Saint-Denis, par un comte

---

[1] De re Diplomaticâ, p. 505.

nommé Thibaut, des biens qu'il possédait à *Bruyères, à Bernes* et « *in Lis super fluvio Hisserâ.* »

« Nous ne savons si c'est cette même terre du Lis, ou une autre du même nom, qui fut donnée, en 1129, par Louis-le-Gros à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, donation successivement confirmée en 1131 par le pape Innocent II, et en 1190 par Philippe-Auguste.

« En 1331, un titre [1] fait mention du *Viez Lys,* dénomination qui consacre tout au moins le souvenir de l'*ancien Lis*, par opposition au *nouveau.*

« Ce qui est constant, c'est que, d'après les termes si précis de la Charte que nous venons de citer, *le Lis* était situé sur l'Oise, en 798.

« A quelle époque faut-il rapporter sa translation au lieu qu'il occupe de nos jours? Très-probablement au siècle suivant, sous le coup des incessantes déprédations des pirates Normands. Il est remarquable du reste que depuis Creil jusqu'à Beaumont, la rive gauche de l'Oise généralement plate et basse, a été délaissée par les populations trop exposées par un voisinage immédiat, aux crues du fleuve et aux surprises de l'invasion. »

Aux deux titres cités plus haut, il faut ajouter un acte de vente de décembre 1247; on y lit que « Simon dictus Credo du Lys » vend à l'abbaye de Royaumont « quinque arpenta terre arabilis sita in valle Milon et sex arpenta

---

[1] Cité dans « l'Histoire des comtes de Beaumont sur Oise, » par M. Douet-d'Arc.

de quonquestu suo et dimidium arpentum vinee situm inter *vetus* Lilium et *novum*. [1] »

A ces documents, nous ajouterons qu'il reste sur les lieux mêmes des traces visibles de deux emplacements occupés autrefois par le village du Lis. Entre le Cornelay et le Lis actuel, à environ 1 kilomètre de l'église, on trouve dans la forêt des substructions et des caves indiquant des bâtiments considérables et la tradition constante du pays veut que l'église du Lis ait été à cet endroit, il y a moins de deux siècles encore. Enfin, sur le bord même de la forêt, entre le chemin des Champarts et le Port Dormeux (voir la carte), existaient à une époque récente des habitations dont la dernière a été démolie en 1820. Nous tenons ce renseignement d'un témoin oculaire. Ces habitations occupaient l'emplacement nommé aujourd'hui la *Maison Brûlée*. Tout concourt donc à prouver que le village du Lis s'est éloigné peu à peu et pour ainsi dire par étapes, des bords de la rivière, et que nous devons rencontrer le Lis « super fluvio Hissera » cité dans la Charte de l'an 798, aux lieux appelés aujourd'hui le Cornelay, le Port Dormeux et le Petit Pont.

Il n'est pas sans intérêt de constater que ces lieux dits forment précisément la limite actuelle des trois communes de Boran, La Morlaye (d'où dépend aujourd'hui le Lis) et Gouvieux; et il est à remarquer que dans ce pays, les anciennes localités détruites sont souvent dans cette situa-

[1] Cartulaire de l'abbaye de Royaumont, Bibl. nat., Mss. F. L., n° 9168, pages 1143 et 44.

tion. Nous pourrions citer sur les bords de l'Oise plusieurs exemples de ce que nous avançons; nous nous contenterons d'en indiquer un, le plus rapproché topographiquement, c'est Caneville près Creil, où il faut évidemment voir la vieille localité dans laquelle saint Rieul s'arrêta en apprenant la mort de saint Lucien [1], et qui sert aujourd'hui de limites aux territoires des communes de Creil et de Saint-Maximin. Il y a certainement là une raison que nous ne nous chargeons pas d'expliquer; et nous nous contenterons de livrer le fait à l'appréciation du lecteur.

Une dernière preuve manquait encore pour arriver à l'évidence complète en ce qui concerne la situation de Litanobriga. Il s'agissait de trouver sur l'emplacement présumé de cette ville perdue, c'est-à-dire au lieu dit le Cornelay, des débris ou des restes quelconques constatant le séjour des Romains en cet endroit. Le 12 août 1872, lors de l'excursion archéologique à laquelle j'ai fait allusion plus haut, nous nous mîmes donc en quête, MM. Millescamps, Hahn, Caudel et moi, et nous parcourûmes le Cornelay en cherchant quelques vestiges du passé. Notre recherche ne fut pas longue; malgré le moment peu favorable pour un examen de ce genre (la plaine n'était pas encore déchaumée), nous n'eûmes pas fait 100 mètres que nous eûmes la satisfaction de rencontrer en abondance des

---

[1] *Le parfait Prélat ou la vie et miracle de saint Rieul*, par Jaulnay, p. 95 (Paris, 1642, in-8°).

tuiles à rebords, des imbrex, des fragments de poterie gallo-romaine et même quelques petits débris de terre dite de Samos, qui prouvaient que si les habitants de Litanobriga étaient perdus au fond des Gaules, ils ne laissaient pas pour cela de se servir d'ustensiles que l'on peut qualifier de luxe, puisque les fouilles faites dans notre pays, constatent la rareté relative de cette matière. Nul doute que des recherches ultérieures n'amènent la découverte de fragments beaucoup plus nombreux encore et plus intéressants [1], mais ce que nous avons rapporté du Cornelay suffit amplement pour amener la conviction que ce lieu a été habité à l'époque romaine ou gallo-romaine et cette preuve ajoutée à toutes les autres, nous permet de dire que nous sommes arrivés à l'endroit où devait être ce Litanobriga si longtemps cherché en vain depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours.

XV

Arrivés à ce point de notre travail, il est nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière et d'examiner si le Litanobriga que nous croyons enfin avoir déterminé, se

[1] Au mois d'octobre de la même année, MM. Millescamps et Hahn ont exploré de nouveau la partie du Cornelay qui touche à l'Oise, et, dans un champ labouré de la contenance d'un demi-hectare, ils ont recueilli en un quart d'heure, une centaine de fragments de tuiles à rebord.

trouve bien à la distance indiquée par l'Itinéraire, d'*Augustomagus* (Senlis) et de *Caesaromagus* (Beauvais).

Cette distance est ainsi notée dans l'Itinéraire (page 380 des éditions de Wesseling et de M. Léon Renier) :

« D'Augustomagus à Litanobriga : *quatre* lieues gauloises; de Litanobriga à Caesaromagus : *dix-huit* lieues gauloises; »

De son côté, la table de Peutinger, qui ne donne pas la station intermédiaire de Litanobriga, porte :

« D'Augustomagus à Caesaromagus : *vingt-deux* lieues gauloises. »

On voit que les deux documents qui forment la base de notre travail sont parfaitement d'accord.

Nous traduisons ici les chiffres de ces deux documents en lieues gauloises. On sait, en effet, qu'au nord de la Loire, les voies romaines étaient bornées d'après cette mesure [1].

La lieue gauloise était, à très-peu de chose près, de 2221 mètres; d'après l'Itinéraire, Litanobriga devrait donc être à 8884 mètres de Senlis; or, toutes les localités proposées jusqu'ici, y compris la nôtre, dépassent de beaucoup ce chiffre. Une seule rentrerait à peu de chose près dans les conditions voulues, ce serait Chantilly, proposée par la Commission de la topographie des Gaules; mais cette attribution nous semble inadmissible :

---

[1] Voir à ce sujet : *Un mot sur les mesures itinéraires en Gaule à l'époque Gallo-Romaine*, par M. Al. Bertrand : Revue archéologique de mai 1863, p. 344 et suiv.

1° Parce que le mot *briga* suppose évidemment un pont important, et que Chantilly n'est pas placé de façon à nécessiter l'établissement d'un pont sur les marais de la Nonette, pour aller de Senlis à Beauvais. En effet, la Nonette est parallèle à la direction du tracé entre ces deux localités et les raisons qui nous ont fait repousser le système de dom Grenier, à cause des marais de la Thève [1] nous font rejeter à plus forte raison toute supposition de pont à Chantilly, destiné à une voie reliant Senlis à Beauvais. Cette voie devait, en effet, suivre l'un ou l'autre des bords de la Nonette et n'avait qu'une seule rivière à traverser, l'Oise, dont le cours devait nécessairement être perpendiculaire à sa direction. Nous sommes ici, du reste, d'accord avec tous les auteurs que nous avons cités dans le cours de cette étude, sauf avec les savants auteurs de la Carte des Gaules.

2° En admettant que, malgré notre première objection, l'on place Litanobriga à Chantilly, afin d'avoir seulement les quatre lieues réclamées par l'Itinéraire entre cette localité et Augustomagus, on trouve alors de Chantilly à Caesaromagus (Beauvais) une distance beaucoup plus considérable que celle indiquée par ce document entre les deux localités. Ce système déplace donc la difficulté, mais ne la résout pas.

3° Enfin, quelle pouvait être l'importance de Chantilly à l'époque romaine, comparée à celle d'un passage sur

---

[1] Voir plus haut, p. 42.

l'Oise, grande voie de ravitaillement pour les armées romaines?

A défaut d'une concordance absolue entre la distance réelle et la distance de l'Itinéraire, concordance qu'aucun des tracés proposés ne peut réaliser, notre identification de Litanobriga avec le passage de l'Oise, en face Morancy, nous donne les chiffres suivants :

De Senlis à Litanobriga	15,000 mètres
De Litanobriga à Beauvais	37,000 mètres.
Total	52,000 mètres.

Or, l'Itinéraire donne vingt-deux lieues gauloises de Senlis à Beauvais, soit 48,862 mètres.

Différence : Trois mille cent trente-huit mètres.

On voit donc que, si la distance entre Senlis et notre Litanobriga est défectueuse, le total de la distance réelle de Senlis à Beauvais, par notre tracé, ne diffère de la distance de l'Itinéraire que d'un peu plus de trois kilomètres.

Cette faible différence, en supposant qu'il ne faille pas l'expliquer par quelque erreur dans les copies de l'Itinéraire que nous possédons, ne suffirait certainement pas à infirmer notre système. Mais il y a plus, et, nous appuyant sur les savants travaux de M. Alexandre Bertrand et de la Commission de la topographie des Gaules, nous croyons que cette faible divergence peut s'expliquer aisément.

M. Bertrand a remarqué, en effet [1], et précisément à propos de la distance de Soissons à Senlis que « quand deux voies se rencontraient avant une station, la dernière distance n'était, sur l'une de ces voies, comptée que jusqu'à l'embranchement, le tronçon commun n'étant considéré que comme appartenant à une seule des deux directions. » Le savant archéologue en cite immédiatement plusieurs exemples qui nous paraissent indiscutables et auxquels nous renvoyons le lecteur.

Dans un autre travail, le même auteur prouve que, dans ce cas, la borne initiale de la voie secondaire, placée à l'embranchement, et non dans la ville-station même, prenait cependant le nom de la station, bien qu'elle en fût quelquefois très-éloignée (*Les mesures itinéraires en Gaule,* dans la Revue archéologique, mai 1863, p. 347.)

Or, deux voies se dirigeaient de Beauvais vers Paris; l'une, citée dans l'Itinéraire et dans la Table, passant par Petromantalum et Pontoise; l'autre, plus abrégée et reconnaissable seulement sur le terrain [2] allant directement de Beauvais à Pontoise : cette voie, *per compendium,* se confond avec notre voie de Litanobriga à Beauvais, à l'entrée du village de Bongenoult, près Beauvais, et ce village est situé à moins de *quatre* kilomètres de Beauvais.

Y aurait-il témérité à affirmer qu'à l'époque où furent rédigés l'Itinéraire et la Table, la voie directe de Paris

---

[1] *Les voies romaines en Gaule,* dans la Revue archéologique, nouvelle série, tome VIII, p. 69.

[2] Voir sur cette voie, Graves, *Notice archéologique,* p. 203.

à Beauvais par Beaumont, était devenue, quoique sans doute la plus récente, beaucoup plus importante que celle se dirigeant vers Senlis par Sainte - Geneviève et le Lis, et que la borne initiale de cette dernière route, partant de Beauvais, se trouvait précisément placée à l'endroit où elle rencontrait la route de Lutèce? Nous aimons à placer cette hypothèse sous le patronage des savants auteurs de la *Carte des Gaules* et nous croyons avoir répondu à l'objection que l'on aurait pu nous faire en démontrant que la différence apparente de 3,138 mètres entre la distance réelle et la distance de l'Itinéraire se trouve expliquée d'une manière toute naturelle en ajoutant aux 48,862 mètres d'Augustomagus à Caesaromagus, la distance qui sépare Bongenoult de Beauvais.

On nous objectera peut-être que les deux voies dont nous parlons se réunissaient à Sainte-Geneviève (22 kilomètres de Beauvais) et que ce sont ces deux chaussées réunies (celle de Beauvais à Senlis et celle de Beauvais à Paris par Beaumont) qui rencontraient à Bongenoult la voie de Beauvais à Paris par Pontoise [1]. Nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître l'importance de cette objection, mais nous croyons qu'elle ne détruit pas notre système. Rien n'empêche, en effet, d'admettre que ces deux routes, confondues en une seule, aient été bornées à partir de l'embranchement le plus voisin de Caesaromagus, celui de la chaussée de Beauvais à Pontoise et des deux voies

[1] Graves, *Notice archéologique*, p. 209.

venant de Sainte-Geneviève. Il est très-vraisemblable qu'on a placé les bornes d'après lesquelles les distances de l'Itinéraire ont été calculées, aussi près que possible des grands centres d'habitation. Quoi qu'il en soit, le lecteur appréciera.

XVI

En résumé, réunissant leurs patientes recherches, leurs longues études des localités et leur connaissance parfaite des solutions proposées jusqu'à ce jour, MM. Millescamps et Hahn, d'une part, et M. l'abbé Caudel, d'autre part, après s'être loyalement combattus, se sont mis d'accord pour rechercher ensemble la vérité; ils ont aujourd'hui la conviction que la grande chaussée de Lyon à Boulogne-sur-Mer traversait dans son parcours de Senlis à Beauvais une partie de la forêt de Chantilly pour arriver au Mont-Pô et que de là, passant à travers la forêt du Lis, elle traversait l'Oise, en face de Morancy-la-Ville, au lieu dit le *Petit Pont* ou le *Port Dormeux,* dépendant du territoire de Gouvieux.

Comme conséquence de cette première découverte, ils croient avoir prouvé que le *Litanobriga de l'Itinéraire d'Antonin était situé au lieu dit le Cornelay, commune de Gouvieux.*

Le rapporteur à qui, par un sentiment de loyauté qui prouve combien cette précaution était inutile, ils ont bien voulu confier le soin de résumer leurs travaux, en les complétant, se joint à eux pour en communiquer avec confiance le résultat au public savant.

APPENDICE

NOTE SUR LES MONNAIES A LA LÉGENDE LITA, LITAV.

M. Graves, dans l'étude qu'il a consacrée à Litanobriga (*Notice archéologique sur le département de l'Oise*, 2e édition, 1856, p. 103) s'exprime ainsi : « Toute difficulté sur ce point (l'orthographe de ce nom) devait être résolue par les médailles autonomes avec la légende LITAN, qu'on dit avoir été recueillies, et après la connaissance desquelles aucune contestation ne semblerait possible. »

Les médailles dont parle ici Graves, représentent d'après dom Grenier (Introduction à l'histoire de Picardie, p. 434) d'un côté la divinité tutélaire du lieu, de l'autre un cavalier portant une enseigne militaire « pour marque qu'il y avait à Lis des troupes en station. »

Pelerin est, à notre connaissance, le seul auteur qui attribue les médailles dont il est question ici à Litanobriga. Dans son ouvrage intitulé : *Recueil de médailles de peuples et de villes qui n'ont point encore été publiées ou qui sont peu connues* (Paris, 1763, in-4°, tome I, p. 32), il s'exprime ainsi en parlant de ces monnaies :

« Celle n° 5 (de la planche V), qui a pour légende LITA, est à peu près semblable à deux autres qui ont été publiées par Bouteroue avec la même légende. Il estime que LITA est le commencement du nom de LITAVICUS,

seigneur gaulois, chef de dix mille hommes qui furent envoyés à Jules-César par les Autunois. »

Plus loin (tome III, p. 183), il reprend la même thèse à propos d'une autre médaille semblable à la légende LITAV. « ..... Ce qui fait juger, dit-il, qu'elle désigne un nom de ville plutôt qu'un nom d'homme, c'est non-seulement parce que les noms de villes sur les médailles gauloises sont ordinairement écrits à leur revers, et non du côté de la tête, mais encore parce que sur celle-ci, l'on voit devant la tête une enseigne militaire, indépendamment de l'espèce d'étendard que porte le cavalier qui est représenté de l'autre côté. Cette enseigne militaire semble marquer qu'il y avait des troupes en station dans le lieu où la médaille a été frappée, et la légende *LITN* devant être lue LITAN, on pense que c'est le commencement du nom de Litanobriga. La tête de femme qu'on voit sur cette médaille est vraisemblablement celle d'une divinité qui était particulièrement révérée dans ce lieu-là. Si, comme Bouteroue l'a pensé, la médaille étoit de Litavicus, sa tête auroit dû y être plutôt représentée. »

On le voit, le grand argument de Pelerin repose sur la lecture LITAN du groupe *LITN*.

Bouteroue, qui paraît n'avoir connu que des monnaies à la légende LITA, les attribue cependant sans hésitation à Litavicus, chef éduen, dont il est question au Livre VII des *Commentaires de César,* chap. 37 à 40, 42, 43, 54, 55 et 67.

Voici ce qu'il en dit dans son ouvrage (*Recherches curieuses des monnoies de France depuis le commence-*

ment de la monarchie, par Claude Bouteroue, conseiller à la Cour des Monnoyes. Paris, Sébastien Cramoisy. M.DC.LXVI, in-fol. fig. n° 31, p. 47) :

« ..... Pièce d'argent avec une teste de femme, du haut de laquelle entre les bandes de la coiffure sort un bouquet de trois perles, avec trois ronds devant le visage, un C derrière sans légende ; de l'autre côté un porte-enseigne à cheval, et pour légende au-dessous LITA.

« Cette pièce est une monoye des Authunois, fabriquée à Châlon-sur-Sône, qui estoit comprise dans leur cité, et faisoit partie de leur République. Cette conjecture est fondée :

« 1° Sur le mot LITA, qui est le commencement du nom de LITAVICVS, seigneur Authunois, qui fut fait chef des dix mille hommes envoyés à César par ceux d'Authun ;

« 2° Sur la lettre C, qui est du costé de la teste, et qui est la première de CABILLONVM ;

« 3° Sur les trois ronds qui sont devant le visage ; les historiens ayant remarqué que les murailles de cette ville estoient ornées de trois cercles de brique dorée, d'où vient qu'elle les porte encore dans ses armes, et que nos anciens Romans la nommoient *orbandalle.*

« La teste peut être celle de Vénus, adorée particulièrement dans cette ville. »

Plus loin, n° 32, p. 48, il décrit une autre médaille :

« ..... De la mesme ville, et le cavalier, au lieu de l'enseigne, tient un arc, un petit sanglier à costé, et pour

légende LITA. La teste de l'autre costé, qui paroist une teste d'homme sans légende. »

La numismatique moderne, aidée de nouvelles découvertes de monnaies au même type où on lit non-seulement LITA et LITAV, mais encore LITAVICOS (voir une de ces dernières gravée dans le *Musée des Familles,* mars 1873, p. 92), a donné raison à la sagacité de Bouteroue.

M. de la Saussaye (*Rev. numism.* 1860, p. 97, et *Mém. de l'Inst. arch. de Rome*), M. Adolphe Duchalais (*Description des médailles de la Gaule,* in-8°, Paris, 1846), M. E. Hucher (*Révision des légendes des monnaies de la Gaule de Duchalais,* dans l'Annuaire de la Société fr. de numismatique et d'archéologie, 1re année, 1866, p. 9, nos 354 à 357), ont tous attribué, comme Bouteroue l'avait fait avant eux, ces monnaies à Litavicus.

Enfin M. de Saulcy, résumant dans sa *Numismatique des chefs gaulois mentionnés dans les Commentaires de César* (Annuaire de la Soc. de num. et d'arch., 2e année, 1867) le résultat des recherches de ses devanciers, et surtout les siennes propres, dit, p. 11 : « Les monnaies de Litavicus sont d'un style charmant : Tête de Venus à droite ; un sceptre devant la figure.

« Revers : LITAVICOS. Litavicus galopant, à droite ; et tenant des deux mains l'étendard national, ou sanglier-enseigne. Argent. Ma collection. Trouvaille de Chantenay. » La légende présente les variétés suivantes : « LIT, LITA, LITAV, et enfin LITAVICOS. »

« Les fouilles de Grésigny ont donné douze exemplaires de cette rare monnaie. »

Ainsi donc, on voit qu'il faut renonçer à l'idée d'inscrire Litanobriga sur la liste déjà si chargée des ateliers monétaires romains.

On nous pardonnera la longueur de cette note; mais désirant réunir tout ce qui a été dit sur Litanobriga, il nous a paru intéressant de ne pas négliger la question numismatique, et les ouvrages de Bouteroue et de Pelerin sont si peu connus en dehors du petit cercle des spécialistes, que nous avons cru devoir citer assez longuement ce qu'ils disent sur la question qui nous occupe.

Senlis. — Impr. E. Payen.